

Modes de garde des familles monoparentales en situation de précarité

Approche qualitative et quantitative de la question de la garde des enfants par les familles monoparentales allocataires du RSA



Des Missions en synergie

"Informer, ce n'est pas seulement apporter
> des éléments d'information, mais c'est doter celle-ci de repères, d'une structure et d'un sens." (charte de la MRIE)

Observer, comprendre

- La MRIE construit une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité. À partir d'études, de données statistiques et d'analyses collectées et mises en débat avec ses partenaires, elle développe une approche transversale qui lui permet, notamment à travers son Dossier Annuel, d'identifier des phénomènes émergents et d'analyser l'impact des politiques publiques sur les populations.

Mobiliser, analyser

- La MRIE anime une réflexion sur des sujets spécifiques, à partir de groupes de travail composés de tous les types d'acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion : personnes confrontées à la précarité, professionnels de terrain, partenaires sociaux et institutionnels, chercheurs. Les travaux issus du croisement de ces différents savoirs font l'objet de colloques et sont publiés dans des rapports thématiques.

Un espace de réflexion partagée

Qu'il s'agisse de rencontres sur le terrain, de manifestations régionales ou de groupes de travail thématiques, les quatre fonctions de la MRIE convergent toutes vers un concept fédérateur, celui d'espace de réflexion partagée. Toutes les données recueillies sont utiles aux acteurs et aux décideurs pour connaître, comprendre et agir.

Communiquer, interpeller

- La MRIE procède à une large diffusion, y compris dans l'opinion publique, des enseignements et des recommandations issus de ses travaux. Tout en restituant la diversité des points de vue, elle cherche à faire évoluer le regard porté par la société sur les réalités de l'exclusion et sur les personnes qui les vivent.

Sensibiliser, accompagner

- La MRIE sensibilise les décideurs aux enjeux de la lutte contre l'exclusion en mettant en débat les préconisations issues de ses travaux. Elle contribue à dégager des repères pour l'action, en appui aux initiatives locales. Elle intervient ponctuellement pour accompagner des dynamiques territoriales de réflexion, d'évaluation et de formation.

OUTILS DE DIFFUSION

La Lettre de la MRIE bimestrielle, diffusée par courriel à un large réseau, informe de l'actualité de la MRIE et de celle de ses partenaires et présente la synthèse d'un rapport ou d'une réflexion en cours. Elle est conçue comme une invitation à consulter son site Internet.

Le site Internet www.mrie.org vise à faire connaître, outre les travaux de la MRIE, les actions et contributions de ses partenaires dans le but d'assurer le lien entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Des travaux produits à l'intérieur des groupes de travail de la MRIE sont téléchargeables en ligne.

La Mission produit et diffuse chaque année des ouvrages

LA MRIE, SOURCE D'INFORMATIONS RÉGULIÈRES ET ACTUALISÉES

Un **Dossier Annuel** présenté à l'échelon régional et local qui propose des regards sur l'évolution des situations de pauvreté/précarités en Rhône-Alpes à travers des statistiques, des paroles et expériences d'acteurs, dont les personnes en situation précaire.

Des **rapports thématiques** qui, à partir de groupes de travail, approfondissent un thème spécifique : « Territoires et emploi : quelles dynamiques locales pour le travail et l'emploi de tous », Gens du voyage : Passer du stationnement à l'habitat », « Réflexion croisée parents professionnels sur le décrochage scolaire »...

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.5
MÉTHODOLOGIE	p.7
A. Méthodologie propre au traitement des questionnaires	
B. La démarche qualitative : rencontrer des monoparents précaires	
RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	p.11
A. L'emploi : une nécessité comprise malgré des difficultés évidentes	
B. La garde des enfants : une nécessité directement connectée au travail	
C. Des relations cordiales avec l'ancien compagnon : l'idéal pour organiser des gardes	
D. Des difficultés principalement dues au coût des gardes ou à l'absence de places	
E. Une précarité latente, qui évolue et se renforce avec l'entrée dans la monoparentalité	
F. Une méconnaissance des modes de garde entraîne parfois une sous-utilisation	
G. Une défiance des usagers potentiels qui les éloigne des modes de garde institutionnels classiques	
H. Le passage d'une carrière familiale à une carrière professionnelle n'est pas une évidence	
SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE	p.30
ANNEXES	p.32

INTRODUCTION

Interroger l'accès aux modes d'accueil du jeune enfant pour les familles monoparentales en situation de précarité revient à interroger deux réalités :

- L'accès à l'emploi, en considérant le frein considérable que peut représenter la question de la garde de jeunes enfants ;
- Le développement de l'enfant, en considérant les capacités que peut développer un jeune enfant en étant intégré dans un collectif, en construisant des modes de relation différents selon les adultes avec lesquels il est en contact, en facilitant certains apprentissages grâce à l'intervention de professionnels...

Cette étude a été réalisée à partir de questionnaires et d'entretiens réalisés avec des personnes allocataires du RSA majoré (revenu de solidarité active majoré)¹.

Le passage de l'API (allocation parents isolés) qui existait dans le cadre du RMI (revenu minimum d'insertion) au RSA majoré a renforcé l'incitation à l'insertion professionnelle :

- en effet, les allocataires du RSA majoré qui perçoivent du RSA socle et/ou dont les revenus d'activité sont inférieurs à 500 € sont soumis aux droits et devoirs c'est-à-dire qu'ils doivent, sous peine de perdre le bénéfice du RSA, rechercher un emploi ou entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle. Dans ce nouveau contexte, l'incitation à la reprise d'emploi est sans commune mesure avec ce qu'elle était dans le cadre de l'API, et la question de l'accès aux modes d'accueil des jeunes enfants se pose avec d'autant plus d'acuité.
- Par ailleurs, une part non négligeable des allocataires du RSA majoré exerce une activité professionnelle : sur la région Rhône-Alpes en décembre 2013, 5 334 bénéficiaires du RSA majoré (RSA majoré socle et activité ou RSA majoré activité seule), soit environ 30 % des allocataires du RSA majoré.



Pour autant ce renforcement de l'incitation à la reprise d'emploi semble se heurter pour les familles les plus modestes à un accès difficile aux modes d'accueil du jeune enfant. Dans le cadre de cette étude, les modes d'accueil, gérés par des professionnels, se distinguent des modes de garde assurée par des proches. Ainsi les modes d'accueil peuvent être des Equipements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), eux-mêmes répartis entre multi accueils pouvant combiner crèche, jardin d'enfants, halte-garderie et micro-crèches pouvant accueillir dix enfants au maximum. Les EAJE sont financés par la Prestation de Service Unique (PSU) versée par la Caf à

l'établissement en contrepartie de tarifs modulés en fonction du quotient familial. Les micro-crèches peuvent être financées soit par la PSU, soit par la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), versée également par la Caf mais aux familles sur justificatifs des dépenses. L'autre principal mode d'accueil est l'assistante maternelle (financée par la PAJE). La mise en place de la PAJE en 2004, accompagnée de diverses réformes de la fiscalité, a conduit à réduire la part financière restant à la charge des parents pour la garde de leur enfant. Une étude de la CNAF sur les coûts en 2010 montre qu'une famille avec un SMIC consacrerait 7,4 % de ses revenus à la garde d'enfant avec une assistante maternelle alors que ce ne sera que 3,9 % en crèche. L'assistante maternelle représenterait donc un taux d'effort deux fois plus important que l'établissement collectif en mode PSU, sans compter que le financement PAJE impose d'être en situation d'employeur, avec tout ce que cette position implique en termes de gestion administrative, ce qui peut constituer un obstacle supplémentaire pour certaines familles en situation de précarité.

¹ Loi n°2088-1249 du 1^{er} décembre 2008 : le barème du RSA est majoré pour les personnes isolées assumant la charge d'un ou plusieurs enfants, jusqu'à ce que le plus jeune enfant à charge ait atteint l'âge de 3 ans.

Alors que 9 % des enfants des ménages les plus modestes (premier quintile des niveaux de vie, qui regroupe les 20 % des ménages les plus modestes) sont accueillis à titre principal par un intervenant autre que les parents, c'est le cas de 69 % des enfants des ménages les plus aisés (dernier quintile, qui regroupe les 20 % des ménages les plus aisés). Le mode d'accueil extraparental retenu alors dépend fortement du niveau de vie des familles (en partie lié à l'activité des parents). S'ils ne sont pas gardés à titre principal par leurs parents, les enfants qui vivent dans les familles les plus pauvres sont relativement moins nombreux à passer leur journée chez un(e) assistant(e) maternel(le), et en revanche plus nombreux à être accueillis en crèche. Onéreuse, la garde à domicile est quasi exclusivement utilisée par les 20 % de ménages les plus aisés et se concentre surtout dans l'agglomération parisienne ; le partage de la garde entre plusieurs familles peut la rendre plus accessible.

Source : ONPF, l'accueil du jeune enfant en 2011, données statistiques

En 2006 un décret est venu fixer des objectifs en matière d'accès aux modes d'accueil collectifs pour les bénéficiaires de minima sociaux. Cet objectif place l'exigence à un enfant par tranche de 20 places d'accueil. Ce point a été intégré au code de la santé à l'article D214-7 (Modifié par Décret n°2009-404 du 15 avril 2009 - art. 12). Mais à ce jour, il n'existe pas d'information consolidée permettant de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de cette exigence. Le taux effectif d'enfants dont les parents touchent un minimum social accueillis dans les EAJE reste donc une donnée inconnue. Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté annonce de nouvelles ambitions pour favoriser l'accueil des enfants issus de familles en situation de précarité, puisqu'il est question d'un quota de 10 % d'enfants dans les accueils collectifs.

Enfin, des travaux et des expériences se développent pour démontrer combien l'accès à des accueils collectifs pour des enfants issus de milieux défavorisés a d'impact en termes de développement de l'enfant et en particulier en termes d'intégration, et donc de réussite, scolaire. Citons ici à titre d'exemple les travaux d'Isabelle Deligne ou encore l'évaluation de l'expérimentation « Parler bambins »² à Grenoble.

Dans le cadre de cette étude, un enjeu consistait donc à interroger parallèlement les conditions d'accès à l'emploi et les conditions d'accès aux modes d'accueil du jeune enfant. Pour ce faire, il nous a semblé pertinent de mener des entretiens préliminaires avec des professionnels engagés dans la sphère de l'emploi et avec des professionnels engagés dans la sphère de la petite enfance. Ces entretiens ont été réalisés entre janvier et avril 2013 :

- Avec des représentants des partenaires sociaux : FEDESAP (fédération française des services à la personnes et de proximité, affiliée à la CGPME), SAPRA (services à la personne Rhône-Alpes, organisation patronale), SPENRA (fédération des entreprises de propreté et services associés Rhône-Alpes, organisation patronale), FESP (Fédération du service aux particuliers, organisation patronale), UNMIH (union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie, organisation patronale), avec la CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), UNSA (Union national des syndicats autonomes), CGT (confédération générale du travail), CFDT (confédération française démocratique du travail), CFTC (confédération française des travailleurs chrétiens), FO (force ouvrière), FGTA-FO (fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes force ouvrière) ;
- Avec des associations : UNA (union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile), ADMR (aide à domicile en milieu rural), Palette (association d'insertion), ACEPP (association des collectifs enfants, parents, professionnels), la Mutualité française, des ADF (Associations D'aide aux Familles), des CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles), les petits déboulinés ;
- Avec des territoires : Rhône Sud (PLIE, plan local pour l'insertion et l'emploi, et CTEF, contrats territoriaux emploi formation), Nord Isère (Conseil Général et CTEF).

² Stimulation précoce du langage pour un bon développement des capacités d'apprentissage chez le petit enfant.

Il ne s'agit pas ici de produire une analyse de ces entretiens, puisque l'objet de cette étude est de mieux connaître le point de vue des familles monoparentales en situation de précarité. Pour autant, certains éléments nous semblent récurrents et donc mériter d'être mentionnés :

- Nous avons constaté une méconnaissance réciproque entre les deux sphères professionnelles considérées, à savoir celle liée à l'emploi et celle liée à la petite enfance. Les uns connaissent très mal les contraintes subies par les autres, connaissent très mal les modalités de fonctionnement ou encore les exigences vis-à-vis des familles concernées. Par ailleurs, il nous est apparu que dans la pratique, leurs occasions de collaborer étaient effectivement très rares, même dans le cas où elles accompagnent une même famille.
Par conséquent, il apparaît souvent une méconnaissance des situations globales vécues par les familles. Chaque acteur connaît pourtant très précisément la situation vécue par la famille dans ce qu'il considère être son champ d'activité (économique lié à l'emploi ou social lié à la politique familiale).
- La question de la séparation parent/enfant a été très régulièrement mentionnée au cours de ces entretiens. Elle semble considérée par les professionnels de la petite enfance rencontrés comme le frein principal de l'accès aux modes d'accueil du jeune enfant par les familles en situation de précarité : la séparation serait délicate, elle mériterait une préparation spécifique, donc du temps, qui souvent fait défaut quand ces familles ont besoin d'une garde d'enfant.
- Pour la majorité des professionnels de l'emploi (patrons, responsables syndicaux, ou professionnels en charge de l'accompagnement professionnel) rencontrés, la question des modes de garde ne fait pas partie de leur champ de compétence. Cette question est pourtant souvent identifiée comme un frein dans l'accès et dans le maintien dans l'emploi. Quelques-uns ont essayé d'expérimenter des solutions, par exemple créer une crèche d'entreprise, mais sans succès du fait surtout des conditions particulières des emplois concernés : horaires décalés ou hachés, lieux d'activité multiples. Là encore, il semble que la faible connaissance des acteurs économiques et des acteurs sociaux locaux (y compris les municipalités) n'ait pas contribué à la réussite de ces projets.

MÉTHODOLOGIE

Pour produire des matériaux propres à la thématique croisée RSA / modes de garde, différents outils ont été mobilisés afin d'appréhender l'objet de notre travail. Ainsi, un questionnaire a interrogé les parents d'un enfant au moins âgé de moins de trois ans, allocataires du RSA et en situation de monoparentalité. À la suite de ce recueil de données statistiques, nous nous sommes entretenus en face à face avec une partie des personnes répondantes au questionnaire, (qui avait laissé leurs coordonnées en le renvoyant). Au préalable du déploiement physique de l'enquête, un état de l'art non exhaustif a été réalisé. Par ailleurs, diverses lectures (revues et ouvrages en sociologie, diagnostics et autres articles issus des territoires) ont également guidé l'analyse (cf. bibliographie, annexe 6).

Le terrain a débuté au printemps 2013 et s'est terminé pendant l'automne 2013.

CALENDRIER DE L'ÉTUDE

Hiver 2012-2013 :

définition des objectifs de l'étude ;
testing de la grille d'entretien ;
testing du questionnaire.

Printemps-Été 2013 :

envoi des courriers (questionnaire et coupon) ;
entretiens avec des monoparents allocataires du RSA.

Automne-Hiver 2013 :

traitement des questionnaires ;
rédaction.

A. Méthodologie propre au traitement des questionnaires

Dans un premier temps, nous revenons sur la méthodologie utilisée pour l'enquête par questionnaire.

Comment a été rédigé le questionnaire ?

Le questionnaire a été rédigé par la Mrie à partir de rencontres organisées en début d'année avec différents partenaires concernés par le sujet (représentants de partenaires sociaux, professionnels d'associations, de Départements et de Caf). La rédaction a été également effectuée en lien étroit avec les membres du comité de pilotage de l'étude notamment au cours d'une réunion de travail collective (en avril 2013).

Dans son format, nous avons veillé à ce que le questionnaire soit court et compréhensible par tous. Ce dernier tient sur un recto-verso ; les questions sont brèves et utilisent un vocabulaire simple. En outre, compte tenu de la réalisation des entretiens qualitatifs et du nombre important de questionnaires attendus, peu de questions ouvertes ont été intégrées.

Le questionnaire se décompose en 4 parties : une première sur le recours aux modes de garde (réguliers ou occasionnels), une deuxième sur les souhaits de garde, une troisième sur la situation professionnelle du répondant et une dernière sur sa situation personnelle. Nous renvoyons à l'annexe 2 où est présenté le questionnaire.

La principale difficulté de ce questionnaire concerne la définition donnée par les répondants à la garde d'enfant. Nous nous intéressons ici à tous types de garde utilisée par les familles monoparentales en situation de précarité : de la garde réalisée chaque jour au dépannage familial ou amical utilisé de façon très sporadique. Les hésitations relevées dans les premières réponses au questionnaire attestent d'une définition souvent restrictive de la garde d'enfant par ces familles. En effet, par exemple, certaines familles ont tout d'abord précisé qu'elles ne recourraient pas à la garde d'enfant, puis, ont évoqué la garde occasionnelle familiale ou amicale. Par ailleurs, pour d'autres, l'analyse des questionnaires rend compte d'une difficile différenciation entre « garde régulière » et « garde occasionnelle ». Ces biais ont pu être réajustés dans l'analyse des questionnaires mais ils rendent compte d'une définition souvent restrictive de la garde d'enfant par les familles interrogées.

Une phase de relecture et de tests a permis de consolider le questionnaire. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs allers-retours entre le comité de pilotage et la Mrie. Par ailleurs, trois sessions de tests menées dans divers lieux ont permis des ajustements :

- les équipes de travailleurs sociaux des Caf de Drôme et Ardèche ont proposé à une vingtaine d'allocataires du RSA majoré reçus en entretien de remplir le questionnaire ;
- des professionnels du Département de la Drôme ont soumis le questionnaire à critique lors de trois réunions de collectifs d'allocataires du RSA (équipes pluridisciplinaires) ;
- la Mrie a administré le questionnaire lors d'entretiens individuels auprès de 8 mères isolées vivant dans des structures d'hébergement lyonnaises.

Comment a été constitué l'échantillon des personnes interrogées ?

Ce questionnaire s'adresse aux allocataires du RSA majoré au 30 avril 2013. Sur quels territoires ? L'échantillonnage territorial a été organisé par les membres du comité de pilotage dans un souci d'équité entre départements mobilisés dans l'étude, le nombre de questionnaires envoyés devant être à peu près équivalent d'un département à l'autre.

Ainsi, pour les deux départements comptabilisant la plus faible population (Drôme et Ardèche) l'ensemble de la population au RSA majoré a été interrogée. A l'inverse, dans les deux autres départements, regroupant une population beaucoup plus vaste, un ciblage par sous territoires a été pensé. Les sous territoires investis (Nord Isère et Sud Rhône) ont été choisis parce qu'ils relevaient d'un intérêt spécifique pour les Conseils Généraux vis-à-vis des modes de gardes. Le découpage exact de ces deux sous territoires est présenté dans la carte suivante, à savoir :

- Pour l'Isère : 5 Commissions Locales d'Insertion (CLI) du Conseil Général de l'Isère ont été prises à compte : Haut-Rhône Dauphinois, Portes des Alpes, Vals du Dauphiné, Isère Rhodanienne et Bièvre Valloire ;
- Pour le Rhône : 6 CLI du Conseil Général du Rhône ont été, partiellement ou totalement, prises en compte : Givors, Saint-Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune (sans le canton de l'Arbresle), Lyon 7, Lyon 3 et 6 et Villefranche-sur-Saône (seulement les cantons de Belleville et Gleizé).

REPARTITION DES ALLOCATAIRES INTERROGES SUR LES 4 DEPARTEMENTS MOBILISES

	Allocataires au RSA majoré au 30/04/2013	Allocataires au RSA majoré interrogés	Part des interrogés dans le département
ARDECHE	877	877	100%
DROME	1 637	1 637	100%
ISERE	3 022	1 267	42%
RHONE	5 100	1 229	24%
TOTAL	10 636	5 010	44%

Source : Caf – Étude modes de garde – Mrie – 2013

En tout, 44 % des allocataires du RSA majoré au 30 avril 2013 vivant sur les 4 départements d'étude ont reçu le questionnaire. Le caractère hybride de l'échantillonnage territorial est important à garder à l'esprit dans la présentation des résultats. De fait, les résultats départementaux ne sont pas révélateurs de l'ensemble du département pour l'Isère (où, par exemple, Grenoble n'a pas été inclus) et le Rhône. En outre, les résultats globaux sur représentent les deux départements « ruraux ». Cette spécificité d'échantillonnage ne constitue pas un biais majeur pour la plupart des réponses ; elle doit toutefois être entendue dans la présentation de quelques questions comme c'est le cas de la question n°27 sur la facilité ou difficulté de déplacement de la personne.

Comment ont été administrés les questionnaires ?

Les questionnaires ont été envoyés par courrier par chacune des quatre Caf impliquées dans l'étude. Une lettre d'accompagnement (cf. annexe 2) était jointe au questionnaire ainsi qu'une enveloppe pré affranchie valable jusque fin aout 2013. Les personnes n'étaient, en aucun cas, obligées de répondre. Elles pouvaient renvoyer le questionnaire et/ou le coupon avec leurs coordonnées autorisant la Mrie à prendre contact avec elles pour un entretien plus approfondi. Néanmoins, de la même façon que pour l'étude « RSA et pauvreté »³, l'important taux de retours et le contenu des quelques échanges téléphoniques avec certaines personnes interrogées laissent entendre qu'une partie d'entre elles ont dû se sentir obligées de répondre. Du fait du mode d'enquête (par écrit), cette étude sous représente les personnes illettrées ou ne parlant pas français.

Les questionnaires sont anonymes, c'est-à-dire qu'à aucun endroit n'est demandé à la personne de renseigner son nom ou ses coordonnées. Seul le nom du département de domicile de la personne ainsi que son code postal sont mentionnés en titre du questionnaire. Les coupons réponses autorisant la Mrie à prendre contact avec la personne et mentionnant ses coordonnées ont été dissociés des questionnaires au moment du dépouillement. En outre, l'administration de ce questionnaire a fait l'objet d'une demande à la Cnil dans chacun des départements.

³ Mrie, 2012, « RSA et pauvreté ».

Un numéro de téléphone et un email permettaient aux personnes qui le souhaitaient de questionner la Mrie sur cette enquête. À ce titre, nous avons reçu une quinzaine de coups de téléphone mais aucun email. Les personnes appelaient la Mrie essentiellement pour savoir à quoi servait l'étude et si elles étaient obligées d'y répondre. Par ailleurs, le contenu d'une part importante des échanges téléphoniques a renvoyé un mal être parfois important des personnes qui exprimaient le besoin de parler, d'évoquer leurs difficultés et leur situation personnelle. Par ailleurs, quelques retours courriers ont attesté de l'incompréhension de certaines personnes vis-à-vis de l'enquête : exemple d'une personne qui a envoyé sa demande de logement social et d'une autre qui nous a adressé sa déclaration de revenus Caf.

L'ensemble des résultats produits est présenté dans ce rapport ainsi que dans les annexes jointes. La présentation des résultats question par question (annexe 3) intègre un certain nombre de précisions sur les choix méthodologiques qui ont été faits pour la saisie ou le traitement de certaines questions.

B. La démarche qualitative : rencontrer des monoparents précaires

Lors de notre étude, nous avons rencontré des mères, âgées de 19 à 37 ans. À ces entretiens s'ajoutent de nombreux échanges téléphoniques qui ne se sont pas soldés par un rendez-vous et qui n'étaient pas enregistrables mais ont été instructifs sur les questions de l'étude. Nous avons procédé à des entretiens semi-directifs, pour laisser de la place aux digressions tout en abordant les thèmes phares de notre grille d'entretien⁴. Les temps d'échanges étaient enregistrés et des prises de notes en direct pouvaient être faites, si cela ne venait pas gêner la teneur des réponses. À noter que le déroulé des questions avait été préalablement testé dans un CHRS mère-enfant situé à Lyon, pour permettre d'ajuster avec pertinence l'ordre des thèmes évoqués ainsi que certaines tournures langagières. En procédant à une série d'entretiens, nous avons pour objectifs de mieux appréhender le quotidien de ces monoparents précaires allocataires du RSA. Lors de la prise de contact téléphonique⁵, un rappel de notre intérêt sur les questions de modes de garde devait être fait. Cet échange était essentiel pour resituer la démarche : certains n'avaient pas de souvenirs particuliers du questionnaire et ne comprenaient pas la raison de l'appel.

De fait, il était essentiel d'éclaircir notre statut : les courriers envoyés pas la Caf étaient nécessairement associés à cette institution et avec lui notre appel. Ainsi, notre demande de rencontre était parfois assimilée à du travail social, à une visite d'un professionnel ou bien à un sondage d'opinion. Il était important de déconstruire cet *a priori* pour que les interviewés n'imaginent pas d'enjeux particuliers autour de notre venue (suspension d'une allocation, proposition d'emploi, etc.). Situer la Mrie comme une association et mettre en avant notre volonté de compréhension des situations vécues nous permettaient de poser un cadre conversationnel propice aux échanges. L'absence d'enjeux institutionnels de ces temps est importante pour permettre d'accéder à la parole des personnes.

Une fois ce préalable dépassé, nous convenions d'une date et d'un lieu de rendez-vous : majoritairement, nos entretiens se sont déroulés au domicile des personnes. Le fait d'aller vers les personnes, de se rendre chez eux pour échanger sur leur situation permettait des échanges plus concrets et situés.

Il est classique en sciences sociales de questionner l'engagement de l'enquêteur sur le terrain de son objet. Pour ce travail, nous nous sommes retrouvés dans une position particulière : ce sont les personnes interviewées qui nous ont engagés dans leur quotidien. Nous avons par exemple conduit et déposé des enfants à leurs activités pour aider à l'organisation d'une mère. Cette dernière avait accepté de participer à l'entretien, en nous proposant de déjeuner avec elle et ses enfants, son seul créneau de disponible. Le temps du repas ayant été plus long qu'à l'accoutumée –du fait de notre présence–, elle nous a sollicité pour amener ses enfants à leurs loisirs. Ce mouvement a été une participation observante aux contraintes temporelles et organisationnelles du planning de certains monoparents. En accompagnant, en faisant, l'entretien prenait une tournure moins formelle, plus conversationnelle et des éléments de compréhensions étaient ainsi exprimables et appréhendables par des moments partagés particuliers. Aider une mère à mettre la table pendant qu'elle s'occupe de son jeune fils était donc porteur de certaines indications et permettait également de justifier notre présence autrement que par la simple observation⁶.

Ce *faire ensemble* autorisait à des échanges plus denses et à une compréhension plus fine des situations vécues en lien avec la garde des enfants. Les matériaux issus des entretiens, ajoutés à ceux produits par les observations directes forment donc un ensemble homogène qui dépasse le simple cadre d'un rendez-vous qui aurait pu se dérouler dans une institution.

⁴ Voir la grille d'entretien en annexe 4.

⁵ Les répondants au questionnaire étaient invités à laisser leurs coordonnées mail et/ou téléphonique. Cependant, aucune prise de contact par mail n'a aboutie.

⁶ Arborio A.M. & Fournier P., 2008, « L'enquête et ses méthodes. L'observation directe », Armand Colin, pp. 82-97.

RESULTATS DE L'ETUDE

L'enquête a obtenu un taux de réponse correct. Sur 5 010 envois, la Mrie a réceptionné 772 questionnaires remplis, soit un taux de réponse de 15 %. Cette proportion varie néanmoins d'un département à l'autre : de 12 % pour l'Ardèche à 17 % pour le département du Rhône.

Sur l'ensemble des questionnaires récupérés, une forte différence se fait donc sentir entre les quatre départements participants, la Drôme regroupant à elle seule plus du tiers des questionnaires renvoyés, tandis que seulement un questionnaire sur sept provient de l'Ardèche. Ces écarts proviennent du choix de l'échantillon, de la répartition des questionnaires envoyés aux allocataires, détaillée en annexe 4, mais également du fait que les parents allocataires du RSA ont moins fréquemment répondu en Ardèche.

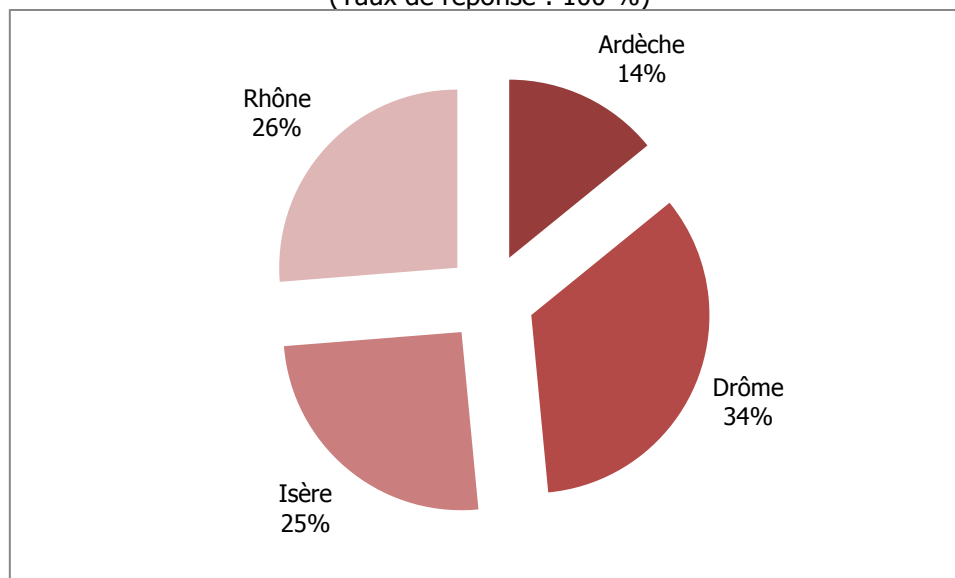
Taux de réponse par département

Ardèche : 12 %
 Drôme : 16 %
 Isère : 15 %
 Rhône : 17 %

Source : Cafs Rhône-Alpes, Mrie

DEPARTEMENT DE PROVENANCE DES QUESTIONNAIRES RENVOYES

(Taux de réponse : 100 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Si un premier croisement révèle que la décision de recourir aux gardes d'enfants ne dépend pas du département où réside la personne⁷, la Drôme est toutefois le département où la fréquence du recours à ces gardes est la plus élevée : 38 % des parents drômois font garder leurs enfants, contre à peine plus d'un quart pour les parents ardéchois, isérois ou rhodaniens.

Un des objectifs de l'étude était de pouvoir observer les recours aux gardes selon la commune dans laquelle réside le parent, afin d'étudier les différences éventuelles entre commune rurale et grande unité urbaine (Grand Lyon, par exemple). Cependant, le choix de la question pour traiter cette distinction, à savoir le code

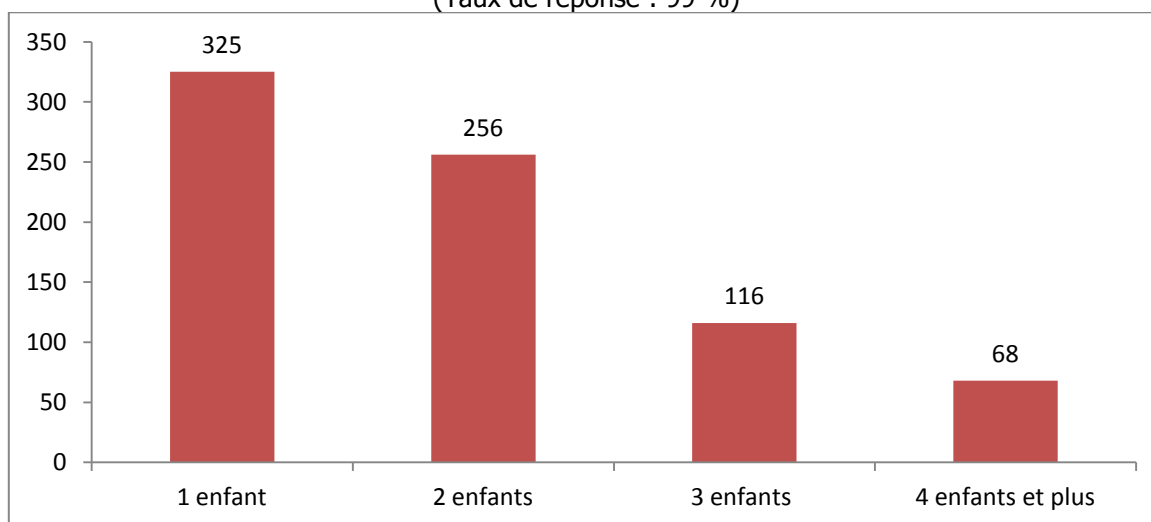
⁷ Le test du khi deux conclut à une dépendance peu significative entre le département de provenance du questionnaire et la variable « Est-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ? » (p-valeur de 13 %).

postal de la commune, n'a pas été pertinent : en effet un même code postal peut renvoyer à une grande ville comme à une commune faiblement peuplée⁸. Il ne nous a pas été possible par conséquent de traiter ainsi cette question. En revanche, une carte des territoires investis dans l'étude est disponible en annexe 5.

Les parents ayant répondu au questionnaire sont dans la quasi-totalité des femmes, elles représentent en effet 97 % des personnes répondantes. Cette très forte part de femmes peut s'expliquer par le fait que la grande majorité des chefs de familles monoparentales sont les mères, l'Insee indiquait en effet en 2010 que 85 % des familles monoparentales avaient pour parent la mère des enfants⁹.

Ces parents sont pour la plupart d'entre eux âgés de plus de 25 ans, les jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans représentant moins d'un répondant sur cinq. Cette faible proportion peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord l'âge moyen d'une femme pour son premier enfant, en 2010, est estimé à 28 ans¹⁰. En outre, si le RSA est ouvert pour toutes les personnes âgées de 25 ans et plus, il ne l'est que sous certaines conditions pour les 18-25 ans : être parent isolé ou justifier d'une certaine activité professionnelle¹¹. Si la première condition est vérifiée pour toutes les personnes auxquelles ce questionnaire a été adressé, il convient de se demander si tous les parents isolés âgés de moins de 25 ans savent qu'ils peuvent bénéficier de cette allocation, ou si le nombre de non-recours est élevé. Ces parents ont, en moyenne, 2 enfants à leur charge, et les trois quarts d'entre eux élèvent, au maximum, 2 enfants.

COMBIEN D'ENFANT(S) AVEZ-VOUS ?
(Taux de réponse : 99 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Concernant l'âge de ces enfants, si plus de la moitié des adultes répondants ont des enfants très jeunes (moins de 3 ans), la pyramide des âges est assez équitablement répartie par ailleurs : un tiers des ménages ont un enfant de 3 à 5 ans ou bien de 6 à 11 ans, et plus du quart ont au moins un enfant de plus de 11 ans (un parent pouvant avoir plusieurs enfants dont les âges diffèrent fortement).

Depuis combien de temps la personne vit-elle seule avec ses enfants ? À cette question, 27 % des répondants indiquent qu'ils n'ont connu que cette situation depuis la naissance de leur(s) enfant(s), et qu'ils ont donc toujours été les seuls parents du ménage. Cette période peut toutefois être courte, si les enfants sont nés juste avant la passation du questionnaire par exemple, comme très longue, pour des enfants âgés de plus de 10 ans notamment.

⁸ À titre d'exemple, le code postal 07200 est celui de la ville d'Aubenas, peuplée de plus de 10 000 habitants, mais aussi de Lanas, commune de 380 habitants, ces deux communes n'appartenant pas à la même intercommunalité.

⁹ Chardon O., Daguët F., Vivas É., 2008, « Les familles monoparentales – Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première*, n°1195.

¹⁰ Davie E., 2012, « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première*, n°1419.

¹¹ Avoir exercé une activité à temps plein (ou équivalent) durant au moins 2 ans sur les 3 dernières années.

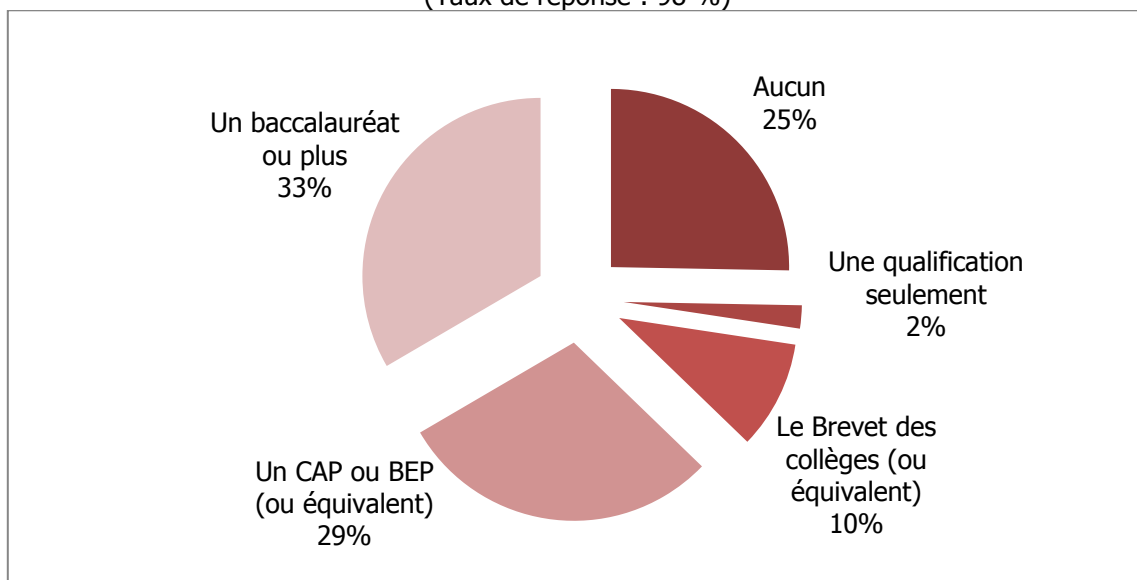
Un tiers des parents sont seuls avec leurs enfants depuis moins d'un an, et au total près de six familles monoparentales sur dix le sont depuis moins de 3 ans. La période durant laquelle la personne est le seul parent est ainsi très variable : soit longue, soit relativement courte.

Si un tiers des parents ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme supérieur, un quart des parents ne dispose à l'inverse d'aucun diplôme ou qualification. 29 % évoquent un CAP, BEP (ou diplôme équivalent) comme qualification la plus élevée, et un parent sur dix n'a pu obtenir que le brevet des collèges au mieux. Cette question du diplôme impacte la question des gardes d'enfants, puisqu'un croisement révèle que les parents sans diplôme recourent moins fréquemment à des gardes payantes que les autres¹².

Si les parents jeunes (âgés de moins de 25 ans) ont presque aussi fréquemment un diplôme que les autres, ils sont particulièrement peu nombreux à avoir le baccalauréat¹³, donc un niveau de diplôme moins élevé.

NIVEAU DE DIPLOME LE PLUS HAUT OBTENU (RECODAGE)

(Taux de réponse : 98 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013



¹² Le test du khi-deux conclut à une dépendance significative entre « Avez-vous un diplôme ou une qualification ? » et « Certaines des gardes de vos enfants sont-elles payantes ? » (p-valeur de 3,9 %).

¹³ Le test du khi-deux conclut à une dépendance très significative entre « Avez-vous un diplôme ou une qualification ? » et l'âge du répondant (p-valeur inférieure à 0,01 %).

A. L'emploi : une nécessité comprise malgré des difficultés évidentes

Isère – septembre 2013 Mathilde, 20 ans, 1 enfant (1 an)

Mathilde me reçoit pendant la sieste de sa fille de 6 mois, Lena. Elle vit dans un HLM depuis bientôt 4 mois. Au cours de l'entretien, l'enfant se réveillera et restera avec nous jusqu'à mon départ. Le bâti est vieux mais elle a pris soin de retapisser les murs et d'y accrocher quelques peintures. Elle s'est séparée du père au tout début de la grossesse, de façon très violente. Après cela, Mathilde entamera une relation avec un autre homme. Ils ne sont plus ensemble aujourd'hui mais s'entendent toujours bien. Ses parents divorcent alors qu'elle était très jeune et elle restera tantôt chez son père, tantôt chez sa mère, souvent gardée par une nounou.

Avant de tomber enceinte, Mathilde ne travaillait pas, ne suivait pas de formation et n'était pas scolarisée. Elle est cependant inscrite depuis 4 ans auprès d'une association d'insertion qui lui a toujours proposé des projets. Elle considère cependant que les choses se sont accélérées pour elle depuis sa grossesse car elle a pu accéder à une formation :

« Devenir maman, ce n'était pas du tout prévu, j'habitais chez ma mère, ça se passait moyennement avec le papa... j'avais rien, je ne travaillais pas. Mais le jour où j'ai appris que j'étais enceinte, j'ai tout de suite voulu faire une formation. »

Mathilde n'a jamais terminé sa scolarité : elle est renvoyée de son établissement sans obtenir son CAP. Elle avait des difficultés à communiquer avec d'autres élèves et s'est battue plusieurs fois. Elle faisait alors partie des pompiers volontaires. Elle déclarera tardivement un problème de santé (épilepsie) suite à une intervention traumatisante qui mettra un terme à son engagement. En plus de ses difficultés scolaires, ses relations avec ses parents se compliquent et à 18 ans, elle décide de prendre un studio. Elle a été suivie par une éducatrice, a participé à un chantier d'insertion peinture, mais qu'elle ne terminera pas pour des problèmes d'intégration avec les autres jeunes. Aujourd'hui dans une formation « Dynamique d'insertion », Mathilde se sent plus à l'aise et se dit plus investie. Pour autant, sa situation est précaire. Le père de son enfant refuse de le reconnaître et de s'en occuper. Malgré ses difficultés, elle refuse l'aide financière proposée par ses parents, elle désire rester autonome. Elle est donc en recherche d'emploi, elle postule souvent spontanément, dans des supermarchés et des superettes. Elle se déplace à pieds ou en bus, toujours accompagnée de sa fille. Elle est consciente que d'effectuer ces démarches avec son enfant n'est pas un atout, mais elle a du mal à s'en séparer pour l'instant. Par ailleurs, elle ne possède aucune expérience ou presque (un stage d'insertion pas terminé et quelques jours de travail dans un snack, sans contrat). Elle a conscience que le fait d'être en permanence avec son enfant ne l'aide pas particulièrement dans ses démarches :

« Je vais bientôt la poser à la crèche, pour pouvoir aller aux leçons de code et de permis. Et puis c'est pas plus mal parce que la pédiatre a dit qu'on était trop fusionnel. Le lien est très fort entre nous et dans mes démarches, ça m'aide pas. »

Mathilde a été sensible aux paroles du pédiatre. Elle est à l'écoute pour ce qui concerne le bien-être de son enfant. Elle n'envisage pas les nounous, un mode de garde qu'elle estime trop coûteux. Même si elle en garde un bon souvenir en tant qu'enfant. Elle peut demander à un ancien petit ami pour la dépanner, mais l'occasion ne s'est pas encore présentée. Son père également souhaite être présent auprès de sa petite fille, leurs rapports se sont détendus depuis la naissance de son enfant. Mathilde préférerait ne pas faire garder sa fille et s'en occuper pleinement. Elle redoute de la laisser en crèche mais estime nécessaire qu'elle trouve un travail, que ses démarches avancent. Cette enfant n'était pas prévue, mais elle explique qu'elle a déclenché une remise en question sur ce qu'elle voulait faire de sa vie. Sa priorité aujourd'hui est le bien être de sa fille :

« Avant je vivais pour moi, les bars, les sorties, les potes mais là c'est terminé. Je fais tout pour elle. Les vêtements de bébé [...]

il en faut plein et pour ma fille je veux pas me restreindre donc il faudra que je travaille de toute façon ! »

A minima, **62 % des personnes nous ont indiqué faire garder leurs enfants**¹⁴, contre 28 % qui indiquent ne jamais faire usage de ces gardes. Les résultats suivants porteront donc sur ces parents utilisant les gardes.

Ces gardes peuvent être occasionnelles, faites de temps en temps, pour « dépanner », ou bien régulières, chaque semaine ou chaque jour. Les gardes occasionnelles sont un peu plus fréquemment utilisées par les parents que les gardes régulières : respectivement 86 % et 81 %. Il est également très fréquent qu'un même parent alterne gardes régulières et gardes occasionnelles (cf. encadré ci-après).

¹⁴ 6 % des parents ont indiqué ne pas faire garder leurs enfants, mais ont répondu aux questions suivantes à propos des modes de garde. Ils ne sont donc pas inclus dans cette question mais leurs réponses suivantes ont été intégrées aux résultats.

Sur 456 parents utilisant les gardes régulières, 440 ont également recours aux gardes occasionnelles, soit une part de 96 %.

Sur 483 parents utilisant les gardes occasionnelles, 400 ont également recours aux gardes régulières, soit une part de 83 %.

Source : Cafs Rhône-Alpes, Mrie

Les gardes régulières sont davantage payantes : c'est le cas pour 57 % des parents recourant à ces gardes, contre à peine plus d'un tiers pour ceux utilisant les gardes occasionnelles. Les premières citées sont en effet effectuées par des personnes dont c'est la profession : les crèches, assistantes maternelles ou les gardes périscolaires. Concernant les gardes occasionnelles, les appels aux professionnels sont plus rares, le « système D » est davantage employé. La part des amis, voisins, ou d'autres membres de la famille qui s'occupe des enfants est bien plus élevée : plus de la moitié des gardes occasionnelles concernent les membres de la famille, contre moins d'un tiers pour les gardes régulières. Parmi les autres modes de garde cités par les parents, les centres aérés sont surtout évoqués.

B. La garde des enfants : une nécessité directement connectée au travail

Ardèche – Juillet 2013 Cindy, 32 ans, mère de 4 enfants (2, 6, 8 et 13 ans)

Cindy m'accueille dans une grande maison avec étage, qu'elle loue malgré le départ de son compagnon, qui ne participe donc plus aux loyers et aux charges. Le salon cuisine est spacieux, ordonné, il y fait frais malgré l'étouffante chaleur de l'extérieur. Devant sa maison, sa voiture, en piteux état, est garée. Elle fumera quelques cigarettes pendant l'entretien. Elle est stressée car ne sait pas où habite la personne chez qui elle doit faire le ménage. Son travail s'effectue souvent dans des endroits différents, tous situés dans la ville ou à proximité, mais son planning est très changeant, ce qui la gêne pour s'organiser pour faire les courses ou s'occuper de sa maison et évidemment de ses enfants. L'an dernier, elle avait passé tout l'été avec eux, c'est la séparation avec son mari qui est venue changer ses habitudes.

Cindy a terminé sa scolarité sans obtenir de diplôme, avant la fin de sa 3^{ème}. Elle n'était pas intéressée par l'école et ne cherchera pas pour autant à travailler. Elle restera chez sa mère et rencontrera un homme. Il est routier et elle partira avec lui sur certains de ses trajets, car elle ne voulait pas le quitter. Elle emménage tout de suite chez lui, mais cette relation s'arrêtera rapidement. Elle retournera vivre chez sa mère, pour repartir un mois plus tard avec un autre homme. Elle tombe enceinte 4 mois plus tard, par accident mais décide de garder l'enfant. Elle ne veut toujours pas travailler. Elle aura ensuite 3 autres enfants avec celui qui deviendra son mari. Elle ne les fera jamais garder. Elle s'estimait alors être une mère au foyer et l'éducation et les soins qu'ils nécessitent prenaient tout son temps. Son mari prenait l'entière responsabilité économique de la famille.

Depuis leur séparation survenue en début d'année, il a pris un appartement et reçoit ses enfants épisodiquement. Il est souvent en déplacement hors de la région et essaye tant bien que mal de les voir, mais cela reste compliqué. Économiquement, conserver sa maison est difficile pour Cindy. Elle s'est donc inscrite dans une entreprise d'intérim et travaille à temps partiels, sur des horaires coupés (par exemple de 9 à 11h puis de 15 à 16h) et qui varient chaque jour. Les plus grands de ses enfants sont au centre aéré de la ville, ce qui ne lui pose aucun de problème.

La dernière est chez une nounou agréée. Cindy en est satisfaite, elle lui fait confiance. Cela n'a pas été évident pour elle de laisser sa fille à quelqu'un. Ce n'était pas tant la crainte du niveau de compétences de l'assistante maternelle, mais plus la peur que sa fille s'attache et qu'elle développe des liens avec une autre femme. Au début, elle appelait plusieurs fois par heure pour être certaine que les choses allaient bien. Pour ses premiers enfants, la question de la garde ne s'était jamais posée et le recours à une nounou a été déstabilisant. Si Cindy a choisi de faire appel à ce mode de garde, c'est avant tout parce qu'elle n'avait pas confiance dans les crèches, qui sont trop impersonnelles. Elle se questionne d'ailleurs sur les compétences des salariés qui y travaillent.

.../...

.../...

Elle laisse désormais sa fille sans problème mais se retrouve devant une autre difficulté : le coût de ce mode de garde est très élevé pour elle, puisqu'il s'ajoute à celui du centre aéré pour ses 3 autres enfants. Elle explique avoir l'impression de travailler pour pouvoir les faire garder. Elle est aide ménagère pour des personnes âgées, un travail qu'elle apprécie mais qui ne lui procure pas un salaire fixe. Il oscille entre 400 et 600 euros par mois et malgré les aides, il s'avère compliqué de boucler le budget de la famille. Elle ne peut recourir à l'aide de ses parents et beaux parents pour s'occuper de ses enfants. Même s'ils habitent dans le département, ils sont trop loin pour des dépannages momentanés. La nounou et le centre aéré sont donc les deux seules solutions disponibles pour Cindy, même s'ils la handicapent financièrement.

Pour autant, elle n'a pas la volonté d'augmenter son temps de travail. Elle trouve pénible de commencer une vie professionnelle et n'a pas dans l'idée de faire une carrière : elle comptait se consacrer à ses enfants et le changement de cap n'est pas évident à prendre.

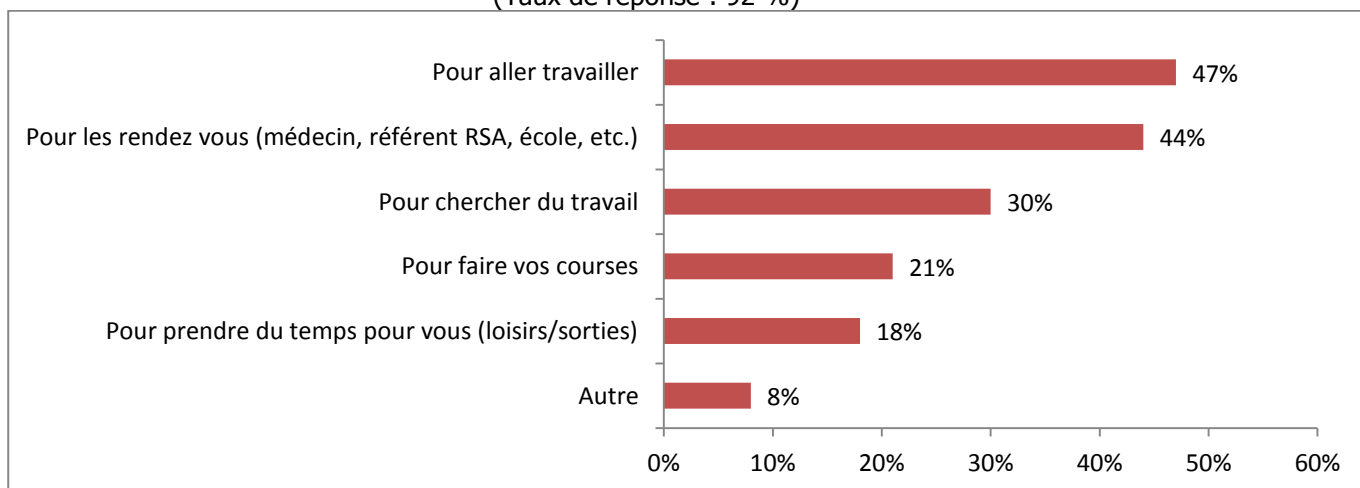
Elle considère que les aides dédiées à la garde des enfants ne sont pas suffisantes. Lorsqu'elle a des difficultés avec la Caf, elle n'hésite pas à s'y rendre physiquement pour s'expliquer et faire valoir ses droits. Elle connaît bien le système des prestations et ressent de la colère et de l'injustice lorsque la Caf commet des erreurs, ce qui arrive trop souvent d'après elle. Elle est en relation avec son conseiller RSA, qui est disponible et réactif à ses appels. Elle se sent soutenue dans ses démarches mais le rencontre rarement depuis qu'elle travaille : elle n'y voit pas d'intérêt et n'a pas trop le temps.

Les raisons évoquées pour ces gardes sont multiples. Néanmoins, près de la moitié des personnes faisant garder leurs enfants le font pour aller travailler, et trois parents sur dix pour rechercher un emploi. Cette raison concerne donc aussi bien les parents ayant un emploi que ceux n'en occupant pas. Les achats quotidiens nécessitent de faire garder les enfants pour plus d'un parent sur cinq. Des activités plus personnelles comme les loisirs ou sorties sont également évoquées par 18 % des parents, qui utilisent ces gardes afin de « prendre du temps pour [eux] ».

Les personnes faisant garder leurs enfants répondent également qu'ils le font pour pouvoir honorer leurs différents rendez-vous (médecin, référent RSA, école, etc.) pour presque la majorité d'entre eux. Parmi les autres raisons citées, le fait de pouvoir suivre des études ou une formation a été évoqué par 21 personnes.

POURQUOI FAITES-VOUS GARDER VOS ENFANTS ? (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(Taux de réponse : 92 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

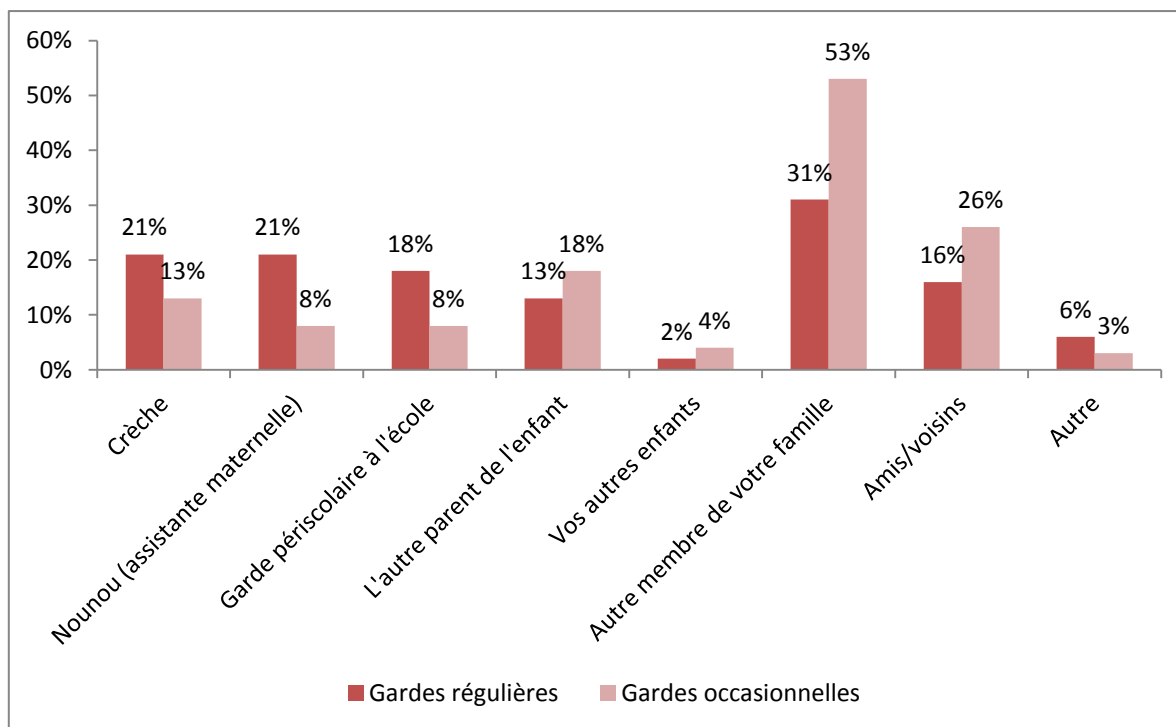
En somme, **67 % des personnes interrogées font garder leurs enfants pour aller travailler et/ou pour chercher du travail**¹⁵.

¹⁵ 10 % des répondants ont indiqué faire garder leurs enfants à la fois « pour aller travailler » et « pour chercher du travail ».

Entre le réel et le souhaité, un certain décalage apparaît toutefois. Le recours à la famille ou aux voisins est ainsi bien moins désiré qu'effectué : cela peut ainsi apparaître comme un choix « par défaut », faute d'assise financière sans doute. C'est ainsi que les amis ou voisins sont cités comme choix de garde régulière par 8 % des parents interrogés seulement, alors que ce mode de garde est utilisé par plus du quart des parents de temps en temps. Parallèlement, les modes de garde payantes sont bien davantage souhaités qu'effectués : près du tiers des parents souhaiteraient que leurs enfants soient inscrits dans des crèches, mais seulement 21 % et 13 % d'entre eux y ont recours, respectivement pour les gardes régulières et occasionnelles. Rappelons tout de même que 11 % des ménages ne souhaitent pas faire garder leurs enfants.

**POUR LES GARDES REGULIERES, RESP. OCCASIONNELLES,
COMMENT FAITES-VOUS GARDER VOS ENFANTS ?**

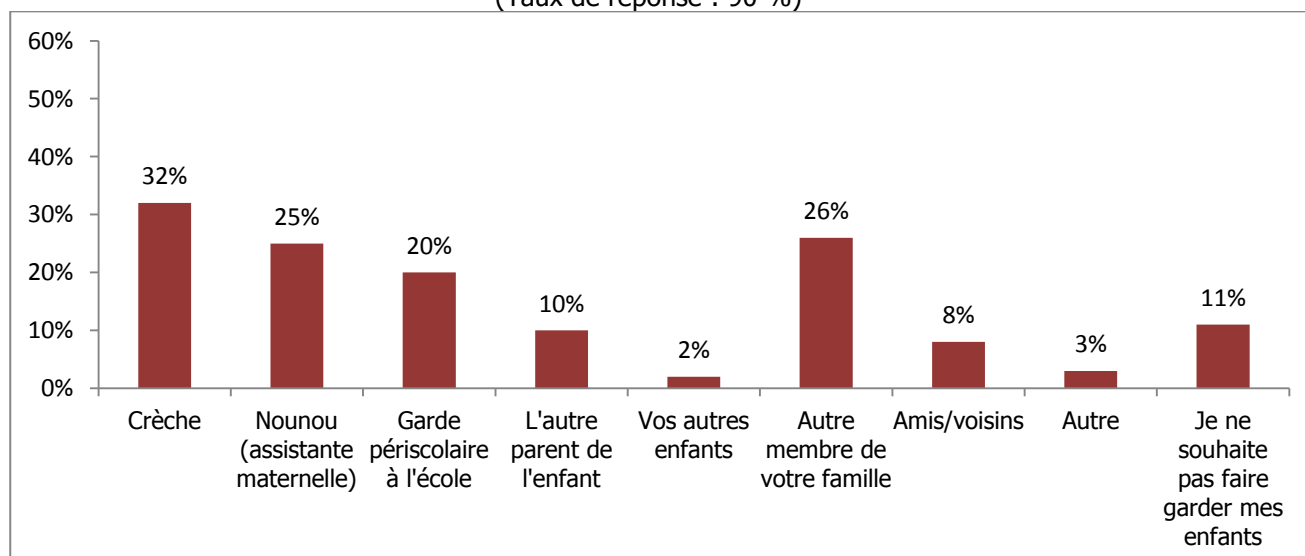
(Taux de réponse : 86 %, resp. 82 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

PAR QUI AIMERIEZ-VOUS FAIRE GARDER VOS ENFANTS ?

(Taux de réponse : 90 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

C. Des relations cordiales avec l'ancien compagnon : l'idéal pour organiser les gardes

Ardèche – Juillet 2013 Christine, 45 ans, mère de 2 enfants (5 et 14 ans)

Christine et Tom vivent dans un appartement loué, à proximité d'un ensemble HLM. Ils disposent de peu d'espace car les meubles de l'ancienne maison n'étaient pas prévus pour une telle surface. Ils sont installés ici depuis quelques mois, ce qui permet à Christine de se remettre de sa séparation, de se poser un peu. L'imposante table en bois du salon prend donc beaucoup de place. Son fils est là, timide mais curieux. Christine n'est pas allée au bout de sa scolarité. À ses 18 ans, elle doit quitter le lycée avant de passer son Baccalauréat en Commerce : sa mère, qui élève seule 5 enfants n'est pas en mesure de les faire vivre. Elle cherche donc un travail et devient rapidement autonome vis-à-vis du logement. Elle rencontre un homme et s'installe avec lui. Ensemble ils auront un enfant, aujourd'hui âgé de 14 ans. Elle le quitte suite à des violences conjugales répétées. Depuis peu, son fils a décidé de vivre avec son père, ce qui la peine, mais elle souhaite respecter ses décisions. Après cette séparation, elle rencontrera le père de son deuxième enfant. Ils décident de faire construire ensemble et s'installent. Ils se séparent sans pouvoir s'entendre sur la question de la maison et elle préfère la laisser à son ancien compagnon avec ses deux enfants, nés d'une autre union. Sa situation et l'avenir de son deuxième enfant la stresse beaucoup. La séparation, le déménagement et toute la nouvelle organisation de sa vie n'étaient évidemment pas prévus. Elle se sent parfois fragile et pour se détendre et penser à autre chose, elle part courir lorsque son fils est chez son père.

Christine est salariée depuis près de 10 ans. Elle est en CDI mais est en difficulté à payer la totalité de ses factures. Une assistance sociale lui a fait remarquer qu'elle pouvait être allocataire du RSA activité. Elle vit relativement mal ce recours, elle n'imaginait pas un jour devoir faire appel à l'aide sociale pour boucler ses fins de mois. Ce déclassement social est pénible pour elle.

Pour pallier à cela, elle fait parfois des heures supplémentaires. Elle commence ses journées plus tôt, son créneau 7h-13h devenant 6h-13h. Dans ces cas là, elle est obligée de laisser son fils à son père dès la veille, pour ne pas avoir à le réveiller trop tôt. Même s'ils ne s'entendent plus en tant que partenaires, ils cherchent à préserver l'enfant de leurs problèmes. Le fait de le laisser le soir l'ennuie car elle aimerait pouvoir passer plus de temps avec lui. Pour autant, elle n'a pas trouvé d'établissement ou d'assistante maternelle qui fonctionne sur ces créneaux là et elle n'apprécierait pas de devoir le réveiller à 5h du matin. L'entente entre les deux parents permet une garde facilitée et qui ne coûte rien. De fait, elle dépend donc de son ancien compagnon, ses parents et beaux parents vivent trop loin pour pouvoir être sollicités ainsi. Elle fait également appel à une mère qui ne travaille pas et dont le fils est en classe avec le sien. Elle ne ressent aucune appréhension à le laisser garder une autre, elle sait que c'est une femme de confiance.

Elle aimerait pouvoir changer de métier pour avoir un salaire plus élevé, mais le fait qu'elle puisse disposer de toutes ses après-midi lui permet d'être avec son fils et de le récupérer à chaque sortie d'école. C'est un dilemme pour elle, car elle a conscience de sa précarité, et espère rapidement ne plus être allocataire du RSA. Sans cette prestation, elle ne serait pas en mesure de louer. Son emploi est stable et était suffisant avec le salaire de son ancien compagnon mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elle a choisi un appartement avec un loyer qu'elle pensait suffisamment bas, mais les fins de mois restent difficiles et les aides sociales sont essentielles.

Lorsqu'elle ne commence pas trop tôt, elle emmène son fils au centre aéré (périscolaire), une structure qu'elle connaît bien. En rentrant du travail, elle va le chercher pour pouvoir passer du temps avec lui. Même s'il n'y est inscrit que sur des matinées, le coût pendant les vacances est important et c'est une des charges qu'elle n'avait pas envisagées. C'est également pour cela qu'elle fait parfois appel à son amie. En échange de la garde, elle se propose de garder son fils, mais l'occasion ne s'est pas encore présentée.

D. Des difficultés principalement dues au coût des gardes ou à l'absence de places

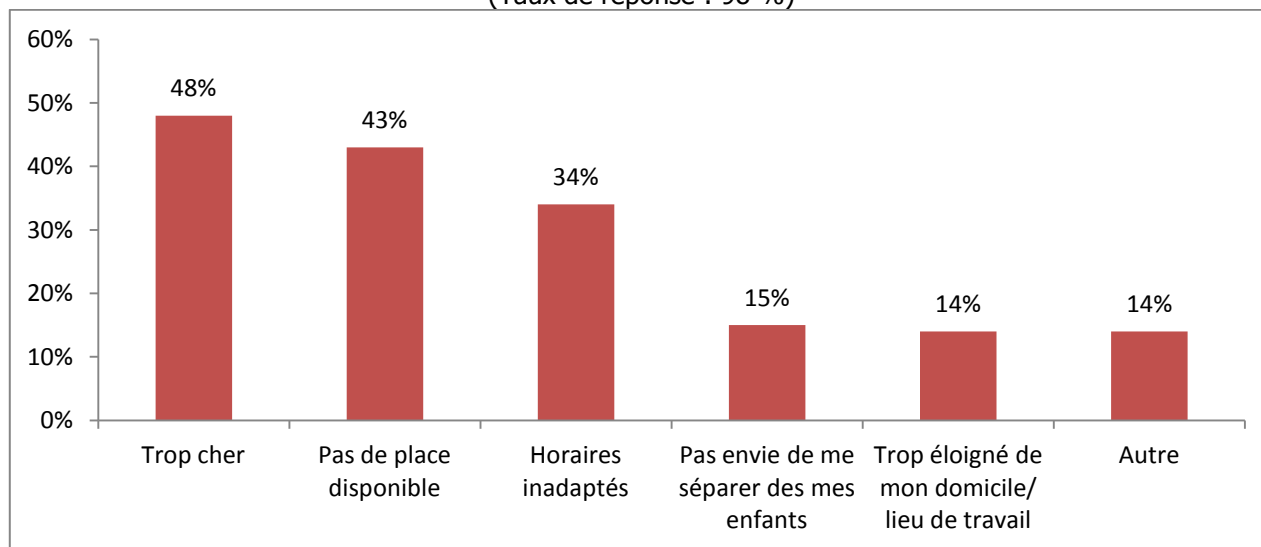
Quels qu'ils soient, ces modes de garde renvoient à plusieurs problèmes pour les parents seuls : **plus de quatre parents sur dix évoquent des difficultés lors de la garde des enfants**, que ce soit pour les gardes régulières, occasionnelles ou bien dans les deux cas.

Pour ces parents rencontrant des difficultés de garde, les obstacles principaux semblent être le coût de ces gardes ainsi que l'absence de places disponibles pour leurs enfants dans les structures spécialisées. Près de la moitié de ces parents évoquent un effet un prix trop élevé des gardes possibles par rapport à leurs ressources. Même si les montants sont parfois peu élevés, cela reste parfois trop pour que le parent puisse recourir systématiquement aux gardes payantes : « c'est pas cher mais c'est déjà beaucoup pour un petit budget comme le mien », nous a ainsi indiqué un parent répondant sur un questionnaire.

L'absence de places disponibles dans les structures spécialisées apparaît également comme un problème dans 43 % des cas : le manque de disponibilités impacte ces gardes, les structures sont souvent contraintes de refuser des enfants. Par ailleurs, pour plus d'un tiers des parents connaissant des difficultés de garde, les horaires semblent inadaptés par rapport à leur disponibilité (ne correspondant pas aux horaires de travail, absence de gardes certains jours de la semaine, etc.).

SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS A FAIRE GARDER VOS ENFANTS, LA OU LESQUELLES ? (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(Taux de réponse : 98 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Ces difficultés sont très liées aux personnes à qui sont confiées les enfants¹⁶ : les difficultés sont moins fréquemment évoquées lorsque les enfants sont confiés à l'autre parent, mais elles s'accroissent lorsque la personne de garde est un(e) ami(e) ou voisin(e).

Contrairement à ce qui pouvait être pensé, les parents ne font pas garder leurs enfants car elles ne le souhaiteraient pas. Seulement 15 % des parents ont exprimé une réticence à se séparer même brièvement de leurs enfants. Si certains parents peuvent éprouver une inquiétude, ce n'est pas pour autant l'obstacle principal pour faire garder leurs enfants.

¹⁶ Pour les gardes régulières, le test du khi-deux conclut à une dépendance très significative entre « Comment faites-vous garder vos enfants ? » et « Rencontrez-vous des difficultés pour faire garder vos enfants ? » (p-valeur de 0,03 %). Même conclusion pour les gardes occasionnelles (p-valeur inférieure à 0,01 %).

E. Une précarité latente, qui évolue et se renforce avec l'entrée dans la monoparentalité

Isère – septembre 2013 Sylvie, 35 ans, enceinte avec un enfant

Sylvie me reçoit dans son appartement situé dans une barre HLM. Son fils n'est pas là, il est avec son père. L'appartement est un peu en bazar, son emménagement est récent et il y a encore des sacs et cartons emballés ci et là. Sur la petite table de sa kitchenette se trouvent des courriers pas encore ouverts et un cendrier plein de mégots de cigarettes. Elle continue de fumer épisodiquement malgré sa grossesse. Son logement est composé de trois pièces : le salon kitchenette et deux chambres, une pour elle et une autre pour ses fils. Le logement est très modeste et Sylvie semble stressée par des démarches administratives qu'elle doit effectuer.

Elle a passé toute sa vie dans sa ville de naissance et ne s'épanouira pas dans sa scolarité. Elle arrêtera son CAP d'aide à la personne avant l'obtention du diplôme et trouvera par la suite des emplois en tant que femme de ménage. Son orientation ne lui convenait pas du tout et elle désirait quitter le domicile familial le plus tôt possible et devenir indépendante. Elle a grandi dans une famille nombreuse et recomposée : en tout 8 frères et sœurs, qui ont tous été élevés par sa mère, qui était caissière en supermarché. Son père était manutentionnaire pour le Dauphiné Libéré, mais elle n'en garde pas un souvenir particulier. Pour eux, pas de problèmes de garde, puisque les plus grands étaient en charge des plus petits.

Sylvie était en couple depuis quelques années lorsqu'elle tombe enceinte pour la première fois. L'enfant était désiré et elle décidera de ne pas reprendre le travail pour rester auprès de son fils. Il est âgé de un an lorsqu'elle se sépare de son père, mais ils resteront en bon terme. Elle précise que sans l'enfant entre eux, il n'y aurait plus de dialogue avec son ex conjoint. Aujourd'hui, il est très présent pour eux, et prend en charge économiquement une partie des dépenses liées à l'éducation et vit dans le même quartier. D'après Sylvie, il est un mauvais concubin mais un bon père. Quoiqu'il en soit, elle décidera de ne pas reprendre le travail pour rester auprès de Ryan, notamment parce qu'elle ne souhaite pas le faire garder :

*« J'ai jamais repris le travail pour rester auprès de mon fils.
C'est mon 1^{er} enfant, j'peux pas le faire garder par les gens, il a confiance en moi c'est tout.
Même mes frères et sœurs, je n'aime pas trop, puis lui non plus.
La meilleure nounou du monde pour mon fils, c'est moi. »*

De fait, Sylvie convient de temps de garde partagé avec le père de son fils, mais est réticente à le laisser, même à ses oncles ou ses tantes. Elle travaille parfois, pour de petits contrats, en sollicitant ses anciens employeurs. Si le père est au travail, elle utilisera les services proposés par une crèche :

*« Des fois je le mettais à la crèche pour travailler à droite à gauche et quand j'pouvais pas et bien je le faisais garder par mon ex.
C'était des tout petits contrats, deux heures par ci et par là.
J'aurais voulu plus, mais depuis qu'il est à l'école et ben j'ai plus envie. »*

Depuis la scolarisation de Ryan, elle considère ne plus le voir assez souvent. Elle est donc partagée, car elle veut absolument le faire déjeuner le midi et être là pour le récupérer le soir :

*« Je profite de lui quand il rentre de l'école, je veux plus travailler là.
En plus quand il rentre il est fatigué, donc on se voit beaucoup moins qu'avant.
Et il mange avec moi le midi, j'veux pas le laisser à la cantine »*

Il est compliqué pour Sylvie de passer moins de temps avec son enfant, même si elle a conscience du caractère essentiel de sa scolarisation. Après la séparation avec son père, Sylvie a rencontré un autre homme et est enceinte de 5 mois. Ils sont aujourd'hui séparés et elle ne veut plus jamais être en contact avec lui. Il est reparti vivre dans le Sud de la France et ne veut pas reconnaître l'enfant : cette grossesse était un accident. Malgré cela, Sylvie a dès le début décidé de ne pas y mettre un terme, pour des questions d'ordre éthique.

Sylvie ne se plaint pas de ses conditions de vie mais reconnaît qu'elles ne sont pas évidentes. Après avoir occupé un emploi à temps plein, il n'est pas toujours évident pour elle de vivre avec le RSA. Elle explique :

*« Avant j'avais du travail et j'étais en couple mais maintenant j'ai que le RSA et avec 700 euros c'est pas facile de vivre. Bon là ça va, on est deux et la CAF m'aide pour l'appartement mais je dois quand même payer plus de 100 euros. Et les factures, l'assurance, y'a plein de frais. J'fume presque pas, j'bois pas, tout ça j'ai pas à le payer et heureusement ! De temps en temps avec mon fils, on se fait un petit MacDo des choses comme ça, je lui fais plaisir. Pour les loisirs, c'est centre aéré, les petites sorties comme ça.
Pour moi, je fais pas du tout de sortie. De temps en temps j'me coupe les cheveux.
Mais par exemple j'ai plus les moyens pour aller tous les 2 mois chez le coiffeur ! »*

.../...

.../...

Sylvie espère endiguer cette baisse de son niveau de vie, générée par l'arrêt de son activité et sa séparation et elle sait qu'elle devra reprendre le travail. Elle aimerait également retrouver une sorte d'indépendance financière puisqu'aujourd'hui, c'est une conseillère économie sociale et familiale qui gère son budget :

« C'est ma conseillère qui gère mon argent, c'est elle qui paye les choses à ma place.

Mais je m'entends pas avec elle, on parle pas de la même façon.

On peut pas communiquer. J'suis pas contente d'elle, j'aime pas sa gestion mais j'ai pas le choix. Elle décide pour mon argent. »

Elle sait que pour équilibrer ses comptes, elle doit augmenter ses ressources, mais sa récente grossesse vient perturber sa volonté de réinsertion :

« Le travail, si je reprends ce sera un mi-temps. J'ai pas envie de travailler toute la journée.

Les enfants grandissent trop vite ! J'veux profiter d'elle au moins 6 mois, peut-être un an. »

Pour reprendre cette activité, même à mi-temps, elle sait également qu'elle devra faire garder ses enfants. Elle a déjà expérimenté la crèche et en était très satisfaite :

« J'ai pas eu de problème avec mon fils à la crèche. Il était content.

Et les gens travaillent bien. Mais ça dépend des crèches, là j'avais confiance parce que je connaissais des gens qui travaillent dans cette crèche. »

L'essentiel pour Sylvie étant de pouvoir rester en contact avec son ex, pour dépanner en cas de coup dur : il lui a déjà dit qu'il pourrait également s'occuper de sa future fille. Elle ne souhaite pas faire appel à des nounous : elle ne comprend pas bien que cette activité soit un métier et ne pourrait pas faire confiance : elle trouve les crèches plus professionnelles et plus rassurantes dans le cadre qu'elles proposent. Et le fait d'avoir connu le personnel de la crèche a été fondamental sans son approche de ce mode de garde.

F. Une méconnaissance des modes de garde entraîne parfois une sous utilisation

Rhône – septembre 2013 Hélène, 24 ans, 1 enfant de 2 ans

Hélène est titulaire d'un CAP coiffure, qu'elle a obtenu après une scolarité compliquée et dans laquelle elle explique s'être peu investie. Elle quitte le foyer familial un peu après ses 19 ans pour s'installer avec son compagnon de l'époque. Elle est alors en CDI dans un salon de coiffure et son activité lui convient. Le couple perçoit alors deux revenus et décide d'avoir un enfant. Cependant, une séparation survient pendant la grossesse, d'importantes tensions se développent et le père quittera précipitamment le domicile et ne reconnaîtra pas l'enfant à venir. Depuis, ils n'ont plus aucun contact et Hélène ne souhaite plus jamais entendre parler de cet homme.

Son fils a aujourd'hui deux ans, Hélène est toujours séparée et ne fréquente personne. Lorsqu'elle s'accorde du temps « pour elle », pour aller voir des amis par exemple, elle fait appel à sa mère, mais cela reste peu fréquent. Ses propres parents se sont séparés alors qu'elle était très jeune :

« Ma mère n'a jamais travaillé, elle est restée à s'occuper de moi. Avant de rompre avec mon père elle était travailleuse agricole. Seulement pour les vendanges, au noir, sinon elle était tout le temps avec moi »

De fait, elle a développé des liens importants avec sa mère. Elle est cependant persuadée qu'elle est la seule à pouvoir s'occuper pleinement de son enfant : elle évoque les liens mère-fils plusieurs fois comme étant quelque chose d' inexplicable mais d'incassable. Pour autant, l'entente entre les trois est très importante et ils passent beaucoup de temps ensemble. Hélène n'est pas à la recherche d'un emploi : elle vit aujourd'hui avec le RSA et les versements de la Caf. Elle est confiante dans l'avenir et imagine qu'elle retrouvera rapidement un travail dans son secteur : elle était compétente et appréciait sa profession. Elle ne pense pas être en difficulté à trouver un employeur même si elle n'a pour l'instant entrepris aucune démarche. Elle ne pourra malheureusement pas retourner dans son ancien salon, puisque ce dernier a fermé ses portes récemment. C'était par ailleurs le seul cadre professionnel qu'elle ait connu puisqu'elle y avait débuté en tant que stagiaire avant de décrocher son premier et pour l'instant dernier contrat. Elle a de bonnes relations avec son référent RSA, qui la soutient et l'aide dans ses démarches administratives. Il comprend sa situation et l'écoute avec attention : elle a confiance en lui. Lorsqu'elle s'envisage retourner sur le marché du travail, Hélène pense commencer par prendre un temps partiel.

.../...

.../...

L'idée de le scolariser lui plaît mais dans le même temps et l'inquiète un petit peu. Elle estime cependant que la scolarisation sera une bonne chose pour lui.

Concernant les modes de garde classiques, Hélène est catégorique : faire appel à une nounou alors que sa mère est totalement disposée à garder son enfant, sans engendrer aucun frais, serait pour elle une ineptie : confier son fils à sa mère est pour elle la solution idéale. Au-delà du coût qu'engendrerait la garde par une nounou, Hélène ne souhaite pas laisser son fils à des gens qu'elle ne connaît pas :

« Je préfère que ce soit ma mère aussi parce qu'elle le connaît très bien : il est spécial, pas toujours évident et il faut être attentif en permanence avec lui. En plus, il connaît très bien ma mère et une nounou pourrait pas faire ce que ma mère sait faire.

Puis c'est l'idée de famille, c'est important que ça reste entre nous, c'est privé ces choses là, des enfants. »

Elle n'envisage pas que son fils s'épanouisse en dehors du cercle familial. De fait, les crèches sont également proscrites :

« Les crèches ? Ah non, jamais ! Il attraperait des maladies, c'est sale ces endroits. Puis c'est anonyme, je peux pas le laisser comme ça avec des gens. Vous savez, on est jamais sûr de ce genre d'établissement, parce que de toute façon on peut pas être sûr des gens en général, même de ceux qu'on connaît alors ! »

La rapide et douloureuse séparation avec le père de son fils fait qu'Hélène accorde très difficilement sa confiance. Elle doit connaître les gens au préalable pour tout ce qui touche à son fils. Pour sa scolarisation par exemple, elle se renseigne auprès de ses amies sur les enseignants de l'école dont il va dépendre.

La question est alors de savoir combien ces ménages dépensent par mois pour la garde de leurs enfants.

La réponse n'a pu faire l'objet d'une étude aussi approfondie que nous aurions voulu au départ. Beaucoup de personnes n'ont pas répondu à cette question et, parmi les autres, des personnes ont indiqué des montants parfois supérieurs à 1 000 €. Les aides financières ou réductions d'impôts dues aux gardes des enfants n'ont peut-être pas été déduites. Il est en revanche établi qu'une personne sur sept indique la gratuité de leurs gardes d'enfants et qu'environ un tiers des parents paient moins de 100 € par mois pour faire garder leurs enfants.

Pour aller plus loin : le coût de la garde d'enfants

En ce qui concerne les gardes d'enfants payantes (crèches, assistantes maternelles, etc.), quel coût cela peut-il représenter pour ces parents lorsqu'ils sont allocataires du RSA majoré ?

Tout d'abord concernant les ressources du parent. Dans cette étude, les personnes interrogées sont des parents seuls, allocataires du RSA majoré. La Caf du Rhône rappelle les montants du RSA socle majoré pour une famille monoparentale, selon le nombre d'enfants à charge :

1 enfant : 843,92 €

2 enfants : 1 054,90 €

3 enfants : 1 265,88 €

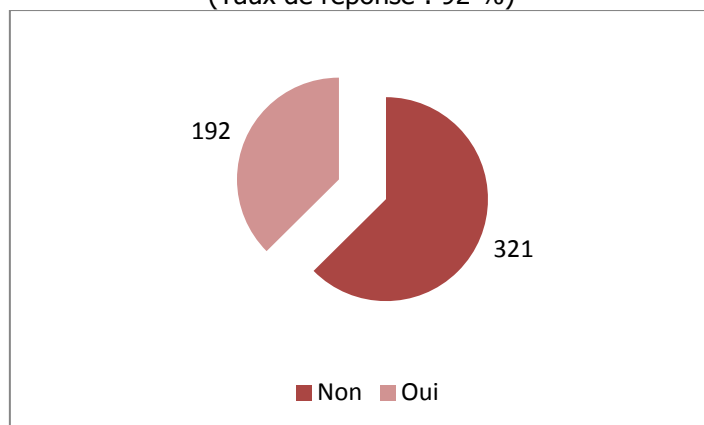
Par enfant supplémentaire : + 210,98 €

En réalité, estimer le coût de ces gardes est assez complexe car il dépend de nombreux paramètres. Il faut ainsi prendre en considération pour ce calcul : le type de garde qui a été choisi, la déduction éventuelle des cotisations pour le recours d'emploi à domicile, les indemnités kilométriques si la garde d'enfants est au domicile du parent (si le professionnel utilise son véhicule personnel), la déduction des prestations en nature (repas, logement) ainsi que les cotisations et contributions sociales (éventuelles aussi).

Par ailleurs, à peine plus d'un tiers des parents ont pu bénéficier d'aides financières pour faire garder leurs enfants. La visibilité de ces allocations apparaît cependant très importante pour les parents, puisque seulement 5 % de ceux qui en bénéficient ne savent pas de quelle aide il s'agit. La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) est très majoritairement citée, 86 % des bénéficiaires d'aides l'évoquent.

AVEZ-VOUS PERÇU DES AIDES FINANCIERES POUR LA GARDE DE VOS ENFANTS CE MOIS-CI ?

(Taux de réponse : 92 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Le faible recours à ces aides témoigne des difficultés dont peuvent souffrir les ménages, ainsi que de la possible inadaptation de ces aides pour les familles cumulant le plus de difficultés¹⁷. Par ailleurs, les familles ne se sentent pas soutenues par leur référent RSA dans les démarches de garde d'enfant. Près de 4 répondants sur 10 répondent qu'il ne les soutient « pas du tout » (bien que certaines familles précisent qu'elles n'ont pas pris l'initiative d'en parler), et près d'un tiers disent ne pas connaître leur référent. Ce qui manifeste que l'objectif d'aider au mieux ces parents n'est pas pleinement atteint.

Près des trois quarts des parents faisant garder leurs enfants se disent satisfaits par les gardes, seulement 12 % se disent au contraire insatisfaits. Les difficultés évoquées précédemment et pouvant conduire à un ajustement de ces gardes ne semblent alors pas conduire à des gardes « *par défaut* », mais bien à des solutions satisfaisantes pour les parents. À noter toutefois que plusieurs répondants ont indiqué être satisfait mais ont toutefois précisé en commentaires certaines réticences, par exemple : « [satisfait mais] moyennement », « *je fais avec...* », etc.

Les gardes occasionnelles trouvées semblent en effet moins impacter la satisfaction « globale » des parents que les gardes régulières¹⁸, qui peuvent rencontrer une exigence supérieure de la part des parents.

Concernant le ressenti des parents, nous avons essayé de proposer des termes adaptés aux répondants pour le qualifier et les parents ont également pu écrire leurs sentiments eux-mêmes. Au final, les mots positifs sont utilisés pour qualifier ce ressenti par plus de la moitié des parents concernés, qui se sentent notamment en « *confiance* » durant les gardes pour plus des trois quarts d'entre eux, et plus d'une personne sur cinq se dit « à l'aise ».

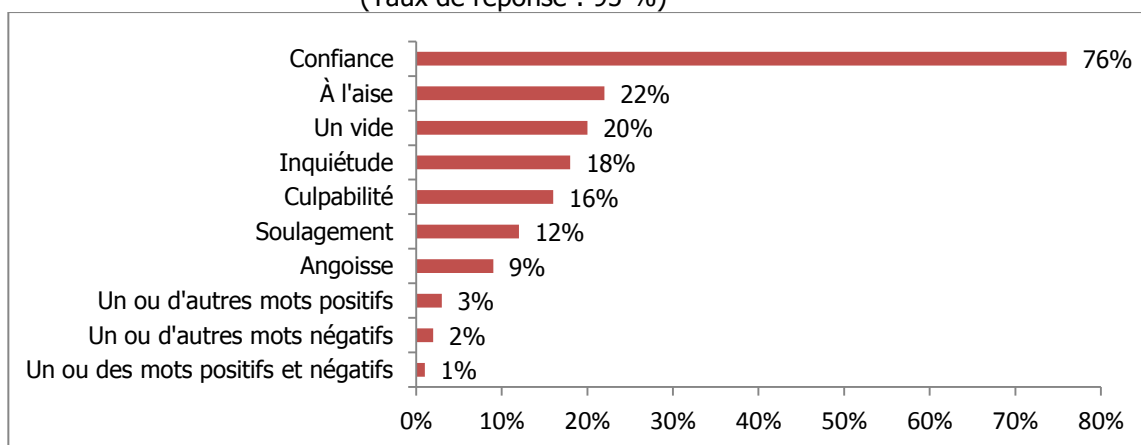
Certains parents évoquent néanmoins des sentiments partagés ou négatifs, respectivement pour 29 % et 13 % d'entre eux. Ils ressentent « *un vide* », un sentiment de « *culpabilité* » ou « *d'inquiétude* » pour environ un parent sur cinq.

¹⁷ Par exemple, pour accéder à la Paje, il faut gagner plus qu'un seuil de revenus, il faut faire garder son enfant un minimum par mois, il faut « maîtriser la situation d'employeur », etc.

¹⁸ Le test du khi deux conclut à une dépendance très significative entre « Globalement êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ? » et « Pour les gardes régulières comment faites-vous pour garder vos enfants ? » (p-valeur de 0,1 %) mais à une dépendance peu significative entre la satisfaction et « Pour les gardes occasionnelles comment faites-vous garder vos enfants ? » (p-valeur de 5,5 %).

QUELS SONT LES MOTS QUI DECRIVENT LE MIEUX CE QUE VOUS RESSENTEZ QUAND VOUS LAISSEZ VOS ENFANTS A QUELQU'UN ? (PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(Taux de réponse : 95 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Néanmoins, cette satisfaction ou non des gardes employées semble être très en lien avec la question de l'emploi : les parents semblent moins satisfaits de la garde de leurs enfants lorsqu'ils n'ont pas de travail¹⁹. Il est ainsi à noter que 82 % des parents qui ne travaillent pas sont satisfaits de leurs gardes, contre 92 % pour ceux qui travaillent.

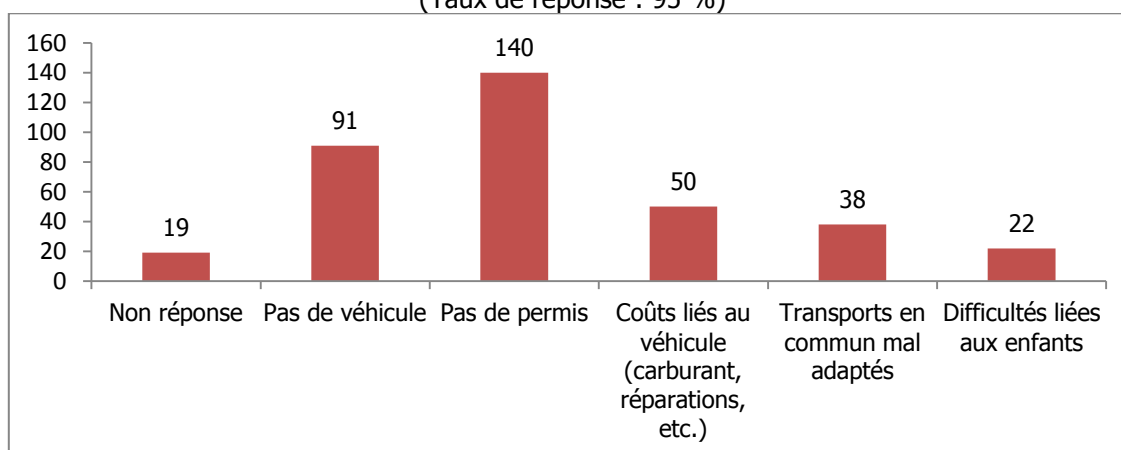
Ces situations problématiques peuvent contraindre les parents à renoncer à des activités qu'ils auraient pu faire sans cela, c'est le cas pour sept parents sur dix parmi ceux connaissant des difficultés. Ces difficultés concernent les activités personnelles dans plus de la moitié des cas, et les projets professionnels pour près des trois quarts des situations. Un mode de garde compliqué à trouver semble avoir un impact direct sur la situation professionnelle des parents²⁰.

Bien que la mobilité des parents ne semble pas déterminer la garde ou non de leurs enfants²¹, elle n'est pas toujours aisée pour ces parents. En effet, près de la moitié des personnes interrogées estiment que le fait de se déplacer est « difficile » pour eux, notamment en raison de l'absence de permis et/ou de véhicule : un quart des personnes connaissant ces difficultés n'ont pas de véhicule, et 39 % n'ont pas le permis de conduire. Une personne sur sept a un véhicule mais ne semble pas pouvoir couvrir les frais qui y sont liés (carburant, réparations, etc.)

SI POUR VOUS, VOUS DEPLACER EST DIFFICILE, POUR QUELLES RAISONS ?

(RECODAGE, PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

(Taux de réponse : 95 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

¹⁹ Le test du khi deux conclut à une dépendance très significative entre « Est-ce que vous travaillez actuellement ? » et « Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ? » (p-valeur de 0,2 %).

²⁰ Le test du khi-deux nous montre une dépendance significative entre « Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ? » et « Est-ce que vous travaillez actuellement ? » (p-valeur de 1,1 %).

²¹ Le test du khi-deux nous montre une dépendance peu significative entre « Est-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ? » et « Pour vous, vous déplacer est-il facile ou difficile ? » (p-valeur de 12 %).

G. Une défiance des usagers potentiels qui les éloigne des modes de garde institutionnels classiques

Ardèche – Juillet 2013
Julia, 22 ans, mère de Ella, 3 ans

Je suis en avance sur le rendez-vous, j'appelle donc Maeva pour savoir si notre entretien peut se faire plus tôt. Elle me demande d'attendre un petit quart d'heure, j'imagine qu'elle veut que son appartement soit parfaitement présentable. Il est ordonné et vide. Les rares meubles sont vieux, de mauvaise facture. Si la maison est propre, l'habitat est dégradé, le lino au sol ne tient plus, les tapisseries tombent et les portes ne se ferment pas correctement. C'est Julia, sa fille qui me fera visiter les lieux. Elle me parle peu, mais ne semble pas forcément intimidée. Sa mère lui interdira d'ouvrir la porte de sa chambre, puisqu'elle héberge une amie qui dort encore. Elle possède 4 ou 5 chats, qui vont et viennent tout le temps de l'entretien. Elle fume des cigarettes en buvant un café noir. Dans sa chambre, Julia joue, sous la surveillance de son oncle, Julien qui a 13 ans. Ils regarderont la télé (une dans la chambre, une dans le salon). Cette chambre est pleine de jouets qui sont disposés à même le sol car mis à part son lit et une petite commode à vêtements, il n'y pas de meubles. Elle s'installera un temps à la table avec nous, je lui prêterai mon stylo et une feuille de cahier pour qu'elle dessine. Elle sera plus intriguée par l'enregistreur qu'elle compare à son faux téléphone portable. Pendant l'entretien, la mère de Maeva passera. Elle est surprise de voir un inconnu chez sa fille et me demandera de préciser plusieurs fois le but de ma visite. Elle habite dans le bâtiment situé à côté, dans l'appartement où Maeva et ses frères et sœurs ont tous grandi sans qu'un papa ne s'installe jamais. Sa mère n'a jamais travaillé, seulement fait quelques formations ci et là. Elle a toujours eu des difficultés à régler ses factures et le RSA activité lui permet de mieux vivre. Elle n'a jamais voulu recourir à la solidarité d'associations, que ce soit pour les vêtements ou pour la nourriture. Elle est fière de pouvoir acheter un ensemble par mois à sa fille au marché. Maeva a le prénom de sa fille tatoué sur le bras, elle l'a fait faire par un ami chez elle.

Elle s'est installée dans un HLM du quartier dans lequel elle a grandi. Elle ne possède aucun diplôme car elle ne se présenta pas à son examen du CAP restauration, pour des problèmes médicaux et des conflits avec sa mère. Elle essaiera même de mettre fin à ses jours, suite à quoi elle connaîtra un placement long en clinique. Tout le long de nos échanges, elle n'évoquera jamais son père, ni les pères de ses 6 frères et sœur. Une figure largement absente de son schéma familial.

Maeva a vécu quelques temps à la rue et a ensuite été hébergée dans un CHRS. Elle sera par la suite prise en charge par la sauvegarde de l'enfance avec laquelle elle gardera de très bons contacts.

Elle ne voit plus le père de l'enfant, un homme qu'elle avait rencontré pendant une période trouble (après son séjour en clinique) et qui la battait. Il n'a pas reconnu l'enfant mais essaye parfois de la voir, ce qui inquiète Maeva. Il est parfois menaçant, elle dépose régulièrement plainte. Elle considère sa grossesse comme un choc, un signe pour elle de changer de vie et le quittera peu à près être tombée enceinte.

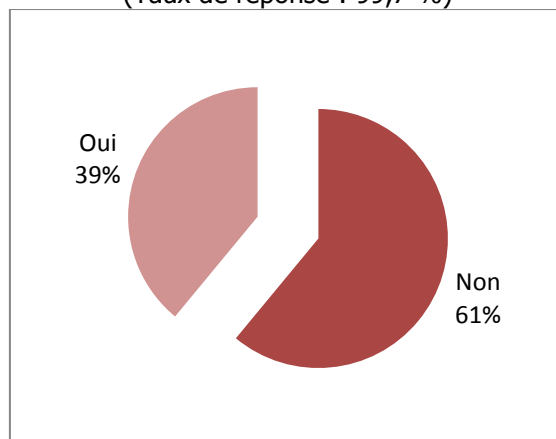
Elle a signé depuis peu un CAE de 3 ans comme correspondant de nuit pour la ville où elle réside. Elle est enthousiaste et s'estime capable. Elle a d'ailleurs envie de commencer une formation en médiation sociale et s'est renseignée pour faire une mise à niveau en français, matière qui lui pose d'importants problèmes. Ses plages horaires sont atypiques, puisqu'elle travaille 5 jours par semaine, sans forcément avoir ses week-ends, de 18h à 1h du matin.

En parallèle, elle est pompier volontaire, avec des contraintes à respecter, sur des horaires très changeants. Elle apprécie l'idée de pouvoir se sentir utile et de rendre service. Elle considère que des éducateurs ont su l'aider, elle espère pouvoir faire de même avec des jeunes de sa ville.

Concernant la garde de sa fille, Maeva est catégorique : les seules personnes qui sont à ses yeux en mesure de s'en occuper sont les membres de sa famille, plus spécialement sa mère et sa petite sœur de 16 ans. Elle ne la laissera à aucune assistante maternelle, agréée ou non : « y'a des nounous agréées qui font n'importe quoi, il le donne à tout le monde l'agrément, faut pas croire ». Pour les crèches, le problème est le même : « il peut y avoir n'importe qui dans les crèches, ils font rentrer tout le monde et y'a pas que des gens biens ». Sa mère est entièrement d'accord avec elle, et porte exactement les mêmes considérations. Elles ne comprennent pas que des gens puissent avoir envie de garder des enfants qui ne sont pas les leurs. Maeva a entièrement confiance en sa mère, qui a toujours la charge de 3 de ses frères et sœur (10, 13 et 16 ans). Elle laisse donc sa fille chez elle lorsqu'elle part travailler. Avant d'emménager dans le quartier de son enfance, Maeva a eu un appartement en centre-ville, trop éloigné pour pouvoir laisser Julia à sa maman. Elle profitait alors de la proximité du collège de sa petite sœur pour la lui faire garder, en échange de quoi elle l'hébergeait. Ainsi, la garde reste exclusivement familiale. Ici c'est la question de la confiance et du rapport à la famille est qui en jeu. L'enfant nécessite d'être gardé et en même temps protégé. Pour autant, ces tâches doivent être tenues par des personnes très proches, qui appartiennent à la famille nucléaire. C'est avec beaucoup de fierté que Maeva me dira que ses frères s'occupent très bien de leur nièce. La famille est unie autour de l'enfant, dans un cercle qui ne s'ouvre pas. Ainsi, Julia n'a jamais été gardée par quelqu'un qui n'appartienne pas à ce cercle, malgré les horaires extrêmement décalés de sa maman. Avant de trouver cet emploi, elle effectuait ses démarches administratives lorsque sa petite sœur n'avait pas à être présente au collège. Il existe une sorte de tradition familiale de la garde d'enfants et une défiance forte vis-à-vis des autres modes de garde. L'absence du père vient également compléter cette tradition familiale puisque Maeva n'a pas été élevée par un homme. Pour cette mère, il n'est pas question de faire appel à un mode de garde autre que sa famille. Elle est consciente qu'elle est donc obligée de rester géographiquement proche de sa mère et de ses frères et sœurs mais cela ne la dérange pas. Son CAE est d'une durée de 3 ans et elle ne s'imagine pas vivre ailleurs. Les liens familiaux semblent suffisamment forts pour la maintenir dans cette ville et dans cette vie.

Ces modes de garde peuvent freiner l'accès à un emploi. Le non-recours au travail ressort fortement dans cette étude : plus de six parents sur dix ne travaillaient pas au moment où ils ont répondu au questionnaire.

EST-CE QUE VOUS TRAVAILLEZ ACTUELLEMENT ?
(Taux de réponse : 99,7 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Il convient de s'interroger sur la part très faible de parents sans emploi dans cette étude alors qu'une enquête de l'Insee* avait révélé en 2005 que les mères seules avec enfants sont 68 % à occuper un emploi.

Mais cette disparité s'explique par notre méthodologie : dans cette étude les personnes répondantes sont des allocataires du RSA. Or les trois types de RSA sont le RSA socle, le RSA activité ainsi que le RSA socle et activité. Dans le premier type cité, les personnes concernées ne disposent pas de revenus liés au travail, alors que pour les deux autres, les allocataires occupent un emploi.

Mais la proportion des allocataires du RSA socle seul est très grande par rapport à tous les allocataires du RSA : 65 %**, il s'agit donc de la proportion des allocataires sans emploi. Dans cette étude l'échantillon des personnes n'ayant pas subi de filtres en particulier, il est ainsi logique de retrouver une proportion semblable d'allocataires n'occupant pas un emploi au moment de leur réponse.

* Chardon O., Dagnet F., Vivas É., 2008, « Les familles monoparentales – Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première*, n°1195.

** Arnold C., Donné S., Mathieu F., 2013, « Les allocataires du RSA fin juin 2012 », *Étude et résultats*, (Drees, Caf), p.3.

Il s'agit, pour ces adultes sans emploi, dans quatre cas sur cinq d'un choix indépendant de leur volonté. Ils cherchent un travail mais n'en obtiennent pas pour diverses raisons, ou bien ils ne peuvent même pas envisager d'occuper un emploi, à cause de problèmes divers.

Les difficultés évoquées sont, pour le tiers d'entre elles, liées à la garde des enfants.

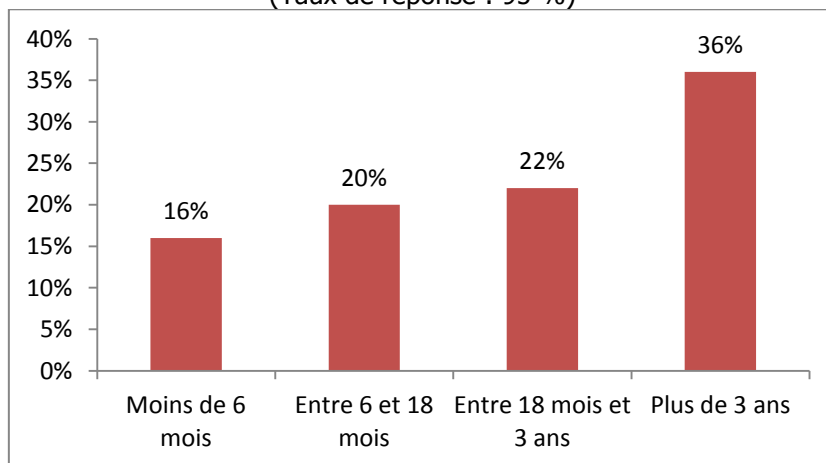
Il s'agit donc bien d'un problème majeur contraignant fortement les parents dans leurs vies professionnelles, ces derniers rencontrant des difficultés à adapter d'éventuels horaires de travail avec la possibilité de faire garder leurs enfants. Un tri croisé a pu établir dans cette étude un lien significatif entre le fait de garder ses enfants ou non et l'accès à un emploi²². Parmi les parents ne recourant pas aux gardes d'enfants, près des trois quarts ne travaillent pas ; alors que ceux faisant garder leurs enfants ne sont que la moitié à ne pas occuper un emploi.

²² Le test de khi-deux conclut à une dépendance très significative entre « Et-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ? » et « Est-ce que vous travaillez actuellement ? » (p-valeur inférieure à 0,01 %).

Par ailleurs, un tiers des parents ne travaillent pas faute d'offres suffisantes ou adaptées, et des transports en commun non adaptés (au lieu de vie des parents, aux déplacements éventuels, etc.) sont vus comme un problème par 23 % des parents ne travaillant pas. Dans ce dernier cas, nous pouvons penser que les difficultés sont accrues lorsque les familles vivent en milieu rural, avec peu de lignes adaptées, par exemple.

Parmi ces parents sans emploi, seulement 18 % n'ont jamais travaillé. Pour ceux ayant déjà occupé un emploi précédemment, la date de fin de leur dernier travail diffère fortement. Mais dans plus d'un tiers de ces cas, la date du dernier emploi remonte à plus de 3 ans.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VOTRE DERNIER EMPLOI S'EST-IL TERMINE ?
(Taux de réponse : 95 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Les difficultés rencontrées pour faire garder les enfants sont également plus fréquentes dans le cadre de gardes régulières : plus de sept parents sur dix qui y recourent disent rencontrer des difficultés, contre 58 % qui y sont confrontés alors qu'ils ne travaillent pas²³.

À noter toutefois que la dépendance est peu significative entre le département de résidence et le fait de travailler ou non.

En outre, lorsque la personne occupe un emploi, sa situation n'est pas stable. Seulement un tiers des parents qui travaillent sont à temps plein. Les conditions de travail ne sont donc pas optimales sans compter que plus de la moitié des personnes qui travaillent ont des horaires « décalés » (avant 8h le matin, après 18h le soir, la nuit, les week-ends ou les jours fériés) parmi lesquelles 44 % dont c'est « souvent » ou « toujours » le cas. Enfin, plus d'un tiers des parents qui travaillent le font avec des horaires « hachés » tout au long de la journée. Si l'accès à un emploi est rude pour ces parents, en obtenir un avec des conditions de travail « normales » devient quasiment inenvisageable.

²³ Le test de khi-deux conclut à une dépendance significative entre « Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ? » et « Est-ce que vous travaillez actuellement ? » (p-valeur de 1,1 %).

La Mrie a, avec l'aide de plusieurs Cafs de la région, réalisé une étude « RSA et sortie de pauvreté » qui traitait des allocataires du RSA en mars 2010 et établissait un premier bilan de ces personnes 18 mois après, en septembre 2011. Ces personnes étaient également interrogées sur les difficultés éventuelles auxquelles elles pouvaient se heurter pour trouver du travail.

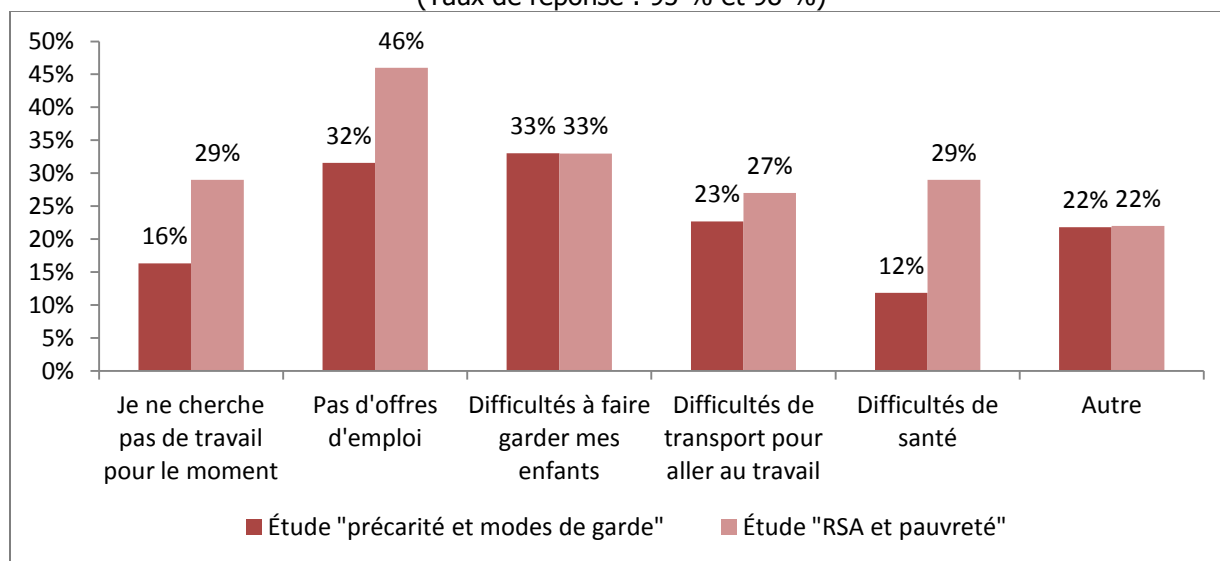
Nous avons choisi de conserver les mêmes items afin de comparer ces résultats avec ceux de cette étude. Nous avons choisi de nous concentrer pour l'étude « RSA et pauvreté » sur les familles monoparentales uniquement, afin d'avoir le même échantillon pour les deux études.

Les effectifs différant fortement, il est plus pertinent de comparer les pourcentages ici.

SI VOUS NE TRAVAILLEZ PAS ACTUELLEMENT, POUR QUELLES RAISONS ?

PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES – SAUF POUR « JE NE CHERCHE PAS DE TRAVAIL » QUI EST UNIQUE

(Taux de réponse : 95 % et 98 %)



Source : Étude « Précarité et modes de garde » - Caf, Mrie – 2013

Source : Étude « RSA et sortie de pauvreté » - Caf, Mrie – 2012

Pour cette étude « Modes de garde », les familles monoparentales interrogées qui ne travaillent pas évoquent moins de difficultés que celles sollicitées pour l'étude « RSA et pauvreté ». La garde d'enfants est évoquée, dans les deux études, par un tiers des parents comme une difficulté pour trouver un travail. Sinon, toutes les autres raisons proposées aux répondants sont moins citées, ce qui indique bien que les contraintes existantes sont en quelque sorte « intégrées » pour les répondants à ce questionnaire.

Enfin, peu de parents semblent être satisfaits de leur référent RSA. Plus de trois personnes sur dix ne le connaissent même pas et 39 % estiment qu'il ne les soutient pas du tout dans leurs démarches de garde d'enfant (proportion vraisemblablement sous-estimée étant donné le lien entre cette satisfaction et le fait que ce référent ait aidé le parent à remplir ce questionnaire).

H. Le passage d'une carrière familiale à une carrière professionnelle n'est pas une évidence

Rhône – septembre 2013
Mireille, 36 ans, 3 enfants

Mireille me reçoit dans un intérieur ordonné et coloré. Le salon est entièrement consacré aux enfants. Les photos des enfants pendant les activités ou les voyages dans la famille sont religieusement installés dans la cuisine, l'autre pièce centrale. Une partie de l'entretien s'y déroulera et Mireille ne cessera de cuisiner, arranger, aller vers son petit dernier pour que tout soit comme elle l'entend.

Mireille a trois enfants, elle est divorcée depuis la naissance du 3^{ème} (il avait alors 1 an et demi). En emploi avant sa 1^{ère} grossesse, elle stoppera son activité pour se consacrer à son nouveau statut. C'était une évidence pour elle. Elle construit l'éducation de ses enfants en étant toujours au contact des enseignants et des personnes qui se chargeaient de leurs activités sportives et culturelles. Elle est pleinement investie dans les questions d'éducatrices et d'épanouissement. Concernant le travail, elle n'a jamais voulu reprendre une activité, elle suivait son mari. Il était muté tout les 2 ou 3 ans, au gré de ses promotions.

Là, elle est dans le Rhône depuis 4 ans et c'est d'après elle l'idéal pour éduquer ses enfants. La ville lui convient très bien, mais elle se sait dépendante de sa voiture (pour les courses, les activités, l'école, etc.). Elle en prend donc très soin car elle ne serait pas en mesure de pouvoir en acheter une autre. Du coup pour Noël et son anniversaire, elle fait jouer les solidarités familiales (ses parents et son frère) qui lui donnent de quoi assurer un entretien irréprochable de son véhicule.

Elle est en bon terme avec son ex mari, mais il a depuis quitté le département. Il s'occupe des enfants pendant les vacances scolaires et parfois lors des longs weekends. Cependant, il y a souvent des difficultés sur des questions de pension, les choses ne sont pas complètement fixées et cela dérange beaucoup Mireille qui n'aime pas le conflit. Elle veut que ses enfants gardent une image positive des parents, donc elle accepte beaucoup de retard et d'impayés.

Elle considère que la garde de ses propres enfants, leur éducation et le suivi de leurs activités lui prend tout son temps. Elle ne voudrait pas délaissier ses tâches. Elle est mère avant d'être femme, avant d'être potentiellement employable. Elle ne cessera ce « *plein temps de maman* » que lorsque « *ses petits seront assez grands !* ». Elle dira par ailleurs que « *Maman c'est un métier même si ça ne paye pas bien ! On est pas maman pour l'argent mais pour ses enfants !* »

Pour ce qui est du travail, elle n'a jamais voulu reprendre une activité. Lorsqu'elle était en couple, elle ne l'envisageait pas du tout. Par contre, elle a toujours gardé des enfants pour dépanner des voisins ou des amis, mais toujours de manière informelle et rémunérée. Elle s'accommode de sa précarité et gère son budget sans jamais commettre d'excès ou de sortie financière trop importante. Pour pallier aux imprévus, elle capitalise les petites sommes qu'elle perçoit pour Noël et son anniversaire. Elle connaît bien les aides de la Caf pour réduire le coût des vacances et s'informe beaucoup sur les séjours *low cost*, notamment ceux proches de l'Hérault ou une partie de sa famille réside.

Mireille intègre et perçoit ses difficultés financières et les limites que lui impose ce style de vie. Pour autant, elle ne désire pas trouver un travail classique. Les gardes occasionnelles qu'elle propose à d'autres parents lui conviennent.



SYNTHESE DE L'ETUDE

Cette étude conduite en 2013 dans la région Rhône-Alpes auprès de mères monoparents allocataires du RSA majoré permet d'appréhender plus clairement un public particulier. Ainsi, nous avons pu constater certaines caractéristiques et poser des constats vis-à-vis des attentes de ces foyers monoparentaux concernant les modes de garde :

- ✦ Une bonne partie des gardes sont de fait liées à la question de l'emploi. En effet, deux personnes sur trois font garder leurs enfants pour des raisons en lien avec l'emploi, une donnée statistique confortée par nos entretiens avec les mères monoparents. Que ce soit pour pouvoir exercer leur activité ou bien chercher du travail, nombreuses sont les mères à nous avoir raconté leurs allées et venues en crèche ou chez leur assistante maternelle. Si le ressenti des parents est plutôt positif quant à ces gardes, il semble que cette satisfaction soit très en lien avec l'emploi : les parents qui travaillent seront plus indulgents, ils sont en effet contraints de faire garder leurs enfants pendant leurs journées.
- ✦ Il apparaît que les situations personnelles (vis-à-vis des diplômes donc, mais également de l'emploi) demeurent fragiles avant même la mise en couple ou l'arrivée de l'enfant et que la séparation fait office de catalyseur de cet état de base. Notre enquête fait état d'un faible niveau de diplôme parmi les allocataires du RSA majoré qui sont à la tête de foyers monoparentaux. Cette particularité peut permettre d'appréhender une forme de précarité qui est vécue par ces personnes et qui se renforce lors de la rupture. Nous constatons ainsi qu'il existe une précarité au départ dans la situation des personnes, qui se fissure lors de la séparation. Ainsi, lors de notre étude, nous avons échangé avec des femmes qui avant même leur séparation ou la naissance de leur enfant vivaient dans une forme de précarité latente. Effectivement, certaines personnes envisagent de se projeter dans l'avenir en fonctionnant avec un schéma familial de type famille nucléaire. Les ruptures conjugales remettent pleinement en cause ce fonctionnement et tendent à fragiliser fortement certaines situations.
- ✦ Les parents recourent fréquemment au « système D » : le recours à la famille, aux voisins ou amis est plus souvent réalisé que désiré. Il s'agit dans ces cas d'un choix par défaut, sans doute car il est peu coûteux voire gratuit. Les contraintes découlant de l'accès aux modes de garde semblent intégrées, ce qui expliquerait notamment le taux de satisfaction. Les circonstances qui conduisent à la garde impactent donc la façon dont les monoparents la perçoivent. En outre l'autre parent de l'enfant est un choix plus souvent effectué faute de mieux que réellement voulu, il est près de deux fois moins souhaité qu'effectué occasionnellement : 10 % contre 18 % pour les gardes occasionnelles.
- ✦ Dans la plupart des situations que nous avons pu observer, le père une fois devenu ex-conjoint ou ex-partenaire occupe schématiquement deux places bien distinctes. Nous constatons le plus souvent deux situations opposées : soit un père très présent, relais dans la garde et possédant un rôle éducatif central. Soit des pères relégués au second plan, voire absents, puisque tous ne reconnaissent pas leur paternité. Cela questionne ici la teneur des liens qui préexistent à la séparation. Si certaines deviennent mères monoparents après un divorce et une vie commune sur le temps long, d'autres tomberont enceinte par « accident » et ne pourront ou ne voudront mettre en place des conditions de dialogue qui laissent une place au père de l'enfant. Des situations qui sont préjudiciables à l'enfant et à la mère, qui ne pourra bénéficier d'un soutien proche, notamment pour assurer des gardes régulières ou occasionnelles.

- Il existe différents freins à l'utilisation des modes de garde classiques : le coût (supposé ou réel), l'absence de place et la relation aux institutions. Certaines mères ont effectivement évoqué une certaine réticence à déposer leurs enfants, que ce soit des modes de garde collectifs ou individuels. Contrairement à ce qui semble souvent relayé par des professionnels, le point problématique ne se situe pas dans la séparation d'avec l'enfant, puisque de fait ces mères se séparent très régulièrement de leurs enfants, souvent pour les confier à des proches. Quand il s'agit de proches en effet, ces mères n'évoquent pas de potentielles difficultés à laisser un relais éducatif prendre la garde. Par contre ces difficultés apparaissent bien plus nettement quand il s'agit de confier leur enfant à une « institution », disons à une garde professionnelle (crèche ou assistante maternelle). Il s'agirait donc plus d'une méconnaissance ou d'une défiance sur la compétence des professionnels en question, sur leur légitimité, sur la qualité des services proposés, et sans doute aussi un signe de la difficulté de certains de ces monoparents à être parent sous le regard de personnes soupçonnées de juger leurs compétences parentales. En surplomb de ces raisons *a priori* personnelles, près de la moitié des parents évoquait le coût trop élevé des gardes classiques (crèches, assistantes maternelles, etc.) et l'absence de place disponibles dans les structures spécialisées (ainsi que les délais trop longs pour en obtenir). Ici également, les informations circulant ne semblent pas pouvoir permettre aux mères de procéder sereinement à des choix. Nombreuses sont celles qui considèrent que les modes de garde classiques sont hors de portée de leur budget mensuel. Les mères rencontrées font part de leurs difficultés à prévoir précisément le coût exact d'une garde, en tenant comptes des aides existantes et des possibilités de prise en charge partielle par la Caf.
- Cette étude nous a également permis de mettre à jour l'existence de différents profils de monoparents allocataires du RSA majoré. Des différences notables dans les attentes et réactions vis-à-vis de l'insertion. Une partie de ce public n'avait aucunement programmé le fait de devoir un jour conduire une activité économique. Pour ces dernières, la relégation sociale du fait de leur séparation (conditionnée par la baisse de leur revenu) n'est pas pour autant synonyme d'un changement par rapport à cela. L'activité professionnelle est alors envisagée à regret et à des fins purement économiques, dans lesquelles la question de l'épanouissement par le travail n'apparaîtra jamais. Cela peut notamment se mesurer par la faible satisfaction dans l'appréciation de leur conseiller RSA, alors même que trois parents sur dix disent ne pas la connaître: leurs attentes divergent fortement et il est complexe de trouver un langage commun. Il existe donc peut-être un impensé dans l'accompagnement de ces mères vis-à-vis des politiques d'insertion. Pour l'autre partie de ce public, la question de l'insertion professionnelle est essentielle et fait pleinement partie des projections dans le temps. L'activité économique est envisagée pour permettre une amélioration des conditions de vie. Elle peut également l'être dans une logique d'épanouissement personnel, ce qui est un levier important pour discuter de l'emploi avec des personnes parfois éloignées de ces questions.



ANNEXES

Annexe 1 : Composition du Comité de pilotage de l'étude

Annexe 2 : Questionnaire, courrier d'accompagnement et coupon-réponse

Annexe 3 : Traitement intégral du questionnaire

Annexe 4 : Présentation du guide d'entretien

Annexe 5 : Carte des territoires investigués

Annexe 6 : Bibliographie

Composition du Comité de pilotage de l'étude

Magali AMANS, **CDAJE** du **Département de l'Ardèche**
Yves BERTHUIIN, **Département de l'Isère**
Nadine CONDEMINÉ, **Département de l'Ardèche**
Catherine CRITICOS, **Département de la Drôme**
Liliane DEVELAY, **Département du Rhône**
Djaida DELLI, **Département du Rhône**
Olivier GIRAULT, **PER Caf**
Béatrice MOUTOT, **Caf de la Drôme**
Laure NENY, **Département du Rhône**
Emmanuel ROUIT, **Caf de l'Ardèche**
Hugues SANIEL, **Caf de l'Isère et le Pôle d'Expertise Régional**
Joséphine VELCOF, **CDAJE** du **Département du Rhône**

&

Annaïg ABJEAN, Bruno LACHNITT, Flora PERRIER et Francis VERNÈDE, **MRIE**

Questionnaire, courrier d'accompagnement et coupon-réponse



QUESTIONNAIRE – DEPARTEMENT DE...

Nous vous remercions de prendre un peu de temps pour remplir ce questionnaire qui est **anonyme** et **confidentiel**. Il est parfois possible de cocher plusieurs réponses.

QUELQUES QUESTIONS SUR VOS MODES DE GARDE

1. Combien d'enfant(s) avez-vous ?

..... enfant(s)

2. Quel âge ont-ils ? (indiquer la ou les tranches d'âges de vos enfants)

Moins de 3 ans De 3 à 5 ans De 6 à 11 ans Plus de 11 ans

3. Depuis quand vivez-vous seul(e) avec vos enfants ?

Depuis toujours Moins de 1 an Entre 1 an et 3 ans Plus de 3 ans

4. Est-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ?

Non → allez en question 12
 Oui

De temps en temps, pour dépanner (garde occasionnelle),
ou régulièrement, chaque semaine ou chaque jour, même pour
une heure (garde régulière).

5. Pourquoi faites-vous garder vos enfants ?

Pour aller travailler Pour chercher du travail
 Pour faire vos courses Pour prendre du temps pour vous (loisirs/sorties)
 Pour les rendez-vous (médecin, référent RSA, école, etc.)
 Autre :

6. Pour les gardes régulières, comment faites-vous garder vos enfants ?

Crèche Nounou (assistante maternelle) Garde périscolaire à l'école
 L'autre parent de l'enfant Vos autres enfants Autre membre de votre famille
 Amis / voisins Autre :

Certaines de ces gardes sont-elles payantes ?

Non Oui

7. Pour les gardes occasionnelles, comment faites-vous garder vos enfants ?

Crèche Nounou (assistante maternelle) Garde périscolaire à l'école
 L'autre parent de l'enfant Vos autres enfants Autre membre de votre famille
 Amis / voisins Autre :

Certaines de ces gardes sont-elles payantes ?

Non Oui

8. Combien dépensez-vous chaque mois pour faire garder vos enfants (après avoir déduit les aides financières, si vous en avez) ?

Environ € / mois

9. Avez-vous perçu des aides financières pour la garde de vos enfants ce mois ci ?

Non Oui, si OUI, lesquelles ?
 PAJE (de la CAF) AGEPI (de Pôle Emploi)
 CARED (de la Région) APRE (du référent RSA)
 Autre : Je ne sais pas laquelle

10. Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ?

Non Oui

11. Quels sont les mots qui décrivent le mieux ce que vous ressentez quand vous laissez vos enfants à quelqu'un (là où vous les laissez le plus souvent) ?

Confiance Soulagement
 À l'aise Un vide
 Culpabilité Inquiétude
 Angoisse Autre :

→ Merci de tourner la page

12. Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ?

Non → allez en question 14

Oui, pour les gardes régulières

Oui, pour les gardes occasionnelles

Si oui, la ou lesquelles ?

Pas envie de me séparer de mes enfants

Pas de place disponible

Trop cher

Trop éloigné de mon domicile / lieu de travail

Horaires inadaptés

Autre. **La ou lesquelles ?**

13. Est-ce que ces difficultés vous obligent à renoncer à ce que vous aviez prévu de faire ?

Non

Oui

→ Pour vos activités personnelles

→ Pour vos activités/projets professionnels

14. Est-ce que le conseiller qui vous accompagne dans le cadre du RSA vous soutient dans vos démarches de garde d'enfant ?

Non, pas du tout

Oui, un peu

Oui, beaucoup

Je ne le connais pas

ET SUR VOS SOUHAITS

15. Si vous aviez le choix et les moyens, choisiriez-vous de :

Rester à la maison

Travailler à temps plein

Travailler à temps partiel

16. Par qui aimeriez-vous faire garder vos enfants ?

Crèche

Nounou (assistante maternelle)

Garde périscolaire à l'école

L'autre parent de l'enfant

Vos autres enfants

Autre membre de votre famille

Amis / voisins

Autre :

Je ne souhaite pas faire garder mes enfants

QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

17. Est-ce que vous travaillez actuellement ?

NON ↓

18. Si NON, pour quelles raisons ?

Je ne cherche pas de travail pour le moment

Pas d'offres d'emploi

Difficultés à faire garder mes enfants

Difficultés de transports pour aller au travail

Difficultés de santé

Autre(s). **Pouvez-vous préciser ?**

19. Si NON, avez-vous déjà travaillé ?

Non, jamais

Oui. **Mon dernier emploi s'est terminé**

en (mois/année) : ___ / ___ - ___ - ___

OUI ↓

20. Si OUI, vous travaillez :

À temps plein

À temps partiel

21. Si OUI, est-ce que vous travaillez sur des horaires « décalés » ? (avant 8h du matin, après 18h le soir, la nuit, le week-end ou les jours fériés)

Non, jamais

Oui, rarement

Oui, souvent

Oui, toujours

22. Si OUI, est-ce que vos horaires de travail sont hachés tout au long de la journée ? (exemple : travail le lundi de 12h-14h et de 16h-17h)

Non, jamais

Oui, rarement

Oui, souvent

Oui, toujours

QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SITUATION PERSONNELLE

23. Vous êtes :

Une femme

Un homme

24. Avez-vous :

Moins de 25 ans

25 ans et plus

25. Avez-vous un diplôme ou une qualification ?

Aucun

Le Brevet des Collèges

Un CAP ou un BEP

Un Baccalauréat ou plus

Une autre qualification (Bafa, secourisme, etc.). **Laquelle ?**

26. Quel est le code postal de votre commune de résidence ? _____

27. Pour vous, vous déplacer c'est :

Facile

Difficile. **Pourquoi ?**

28. Avez-vous rempli le questionnaire avec l'aide de votre référent RSA ?

Non

Oui

Merci beaucoup de votre participation

Merci de nous retourner ce questionnaire complété dans l'enveloppe T (ne pas timbrer).



M ou Mme Prénom et Nom
 Adresse
 Code postal ville

**Objet :
 Votre participation à une étude sur la garde des enfants**

Madame, Monsieur,

Vous élevez seul(e) vos enfants et vous percevez actuellement le RSA majoré. Nous vous adressons un **questionnaire à remplir** et à nous **retourner**, si vous le voulez bien. Glissez-le simplement dans l'enveloppe T ci-jointe sans mettre de timbre, c'est gratuit. Cela ne vous prendra que quelques minutes, et **nous sera très utile**. Si vous avez besoin d'aide pour le remplir, n'hésitez pas à demander à votre référent RSA.

Ce questionnaire va nous permettre de mieux comprendre comment vous organisez la garde de vos enfants et de mieux connaître vos difficultés éventuelles.

La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion fait des études, elle ne fait pas d'action sociale : **vos réponse n'aura aucune conséquence sur vos droits**. Le questionnaire est **totalemt anonyme** et ne comporte aucun élément permettant de vous identifier.

Par ailleurs, nous souhaitons approfondir cette étude par des entretiens, seulement si vous donnez votre accord. Dans ce cas, **remplissez le coupon réponse** ci-dessous et renvoyez-le **avec le questionnaire**.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la MRIE, soit par courrier électronique : mrie@mrie.org, soit par téléphone au 04-37-65-01-93.

Vous pourrez vous tenir informé des suites données à ce travail sur notre site www.mrie.org.
 Nous vous remercions de votre réponse.

Cordialement,



Bruno LACHNITT, directeur

✂ Coupon réponse à compléter et à joindre dans l'enveloppe T **si vous êtes d'accord pour être contacté :**

----- ✂ -----
Nom **Prénom**

J'accepte d'être contacté pour un entretien plus approfondi. Pour me joindre :

Téléphone

E-mail

Adresse

.....

Code postal Ville.....

Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion

14 rue Passet – 69007 Lyon – Tél. 04 37 65 01 93 – Fax 04-37-65-01-94 - e-mail : mrie@mrie.org

Traitement intégral du questionnaire

Résultats issus des 772 questionnaires reçus au 31/08/2013

Code couleur :

- violet pour les questions à choix multiple

- rouge pour les questions ouvertes recodées

- vert pour les questions calculées ou déterminées à partir d'autres

Département de provenance :

	Nb	%
Ardèche	109	14 %
Drôme	264	34 %
Isère	195	25 %
Rhône	204	26 %
Total	772	100 %

Part des questionnaires retournés par département :

	Envoyés	Reçus	% Reçus
Ardèche	877	109	12 %
Drôme	1 637	264	16 %
Isère	1 267	195	15 %
Rhône	1 229	204	17 %
Total	5 010	772	15 %

Quelques personnes (15) ont renseigné un code postal localisé hors du département d'envoi du questionnaire. Dans ce cas, nous avons conservé le département d'origine (celui connu par la Caf au moment de l'envoi des courriers) ; les réponses données par les interrogés sur les modes de garde correspondent très certainement à leur situation au cours de l'année scolaire 2012-2013.

QUELQUES QUESTIONS SUR VOS MODES DE GARDE

1. Combien d'enfants(s) avez-vous ?

Moyenne = 2,0 - Ecart-type = 1,2

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	7	<1%
1 enfant	325	42 %
2 enfants	256	33 %
3 enfants	116	15 %
4 enfants et plus	68	9 %
Total	772	100 %

Au maximum, 9 enfants recensés.

2. Quel(s) âge(s) ont-ils ? (indiquer la ou les tranches d'âges de vos enfants)
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
Non réponse	1	<1 %
Moins de 3 ans	412	53 %
De 3 à 5 ans	251	33 %
De 6 à 11 ans	263	34 %
Plus de 11 ans	203	26 %
Total	772	100 %

3. Depuis quand vivez-vous seul(e) avec vos enfants ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	% obs.
Non réponse	25	3%
Depuis toujours	205	27%
Moins de 1 an	252	33%
Entre 1 ans et 3 ans	204	26%
Plus de 3 ans	90	12%
Total	772	100%

Quatre personnes ont coché deux temporalités. Comme elles ont plusieurs enfants, il est possible qu'ils soient de pères différents et donc que ces femmes fassent référence à deux séparations.

4. Est-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ?

	Nb	%
Non réponse	37	5 %
Non	213	28 %
Oui	476	62 %
A coché non mais a répondu aux questions suivantes	46	6 %
Total	772	100 %

Lors de la saisie des questionnaires, il a été constaté que plusieurs personnes cochaient "non" à cette question mais remplissaient tout de même les questions 5 à 11 (totalement ou partiellement). Ainsi, un item "A coché non mais a répondu aux questions suivantes" a été rajouté a posteriori lorsque cela s'avérait pertinent.

Pour information, les personnes concernées par les questions 5 à 11 sont celles qui :

- n'ont pas répondu à la question 4 (37),
- ont coché "oui" à la question 4 (476),
- ont "coché non mais ont répondu aux questions suivantes" à la question 4 (46),

soit **559 personnes**.

Type de garde renseignée dans les questions suivantes :
Plusieurs réponses possibles - Tableau déterminé à partir des Q6 et Q7

	Nb	%
Part de gardes régulières	456	81 %
Part de gardes occasionnelles	483	86 %
Total	559	100 %

5. Pourquoi faites-vous garder vos enfants ?

Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
Non réponse	44	8 %
Autre	46	8 %
Pour aller travailler	260	47 %
Pour chercher du travail	167	30 %
Pour faire vos courses	118	21 %
Pour prendre du temps pour vous (loisirs/sorties)	101	18 %
Pour les rendez vous (médecin, référent RSA, école, etc.)	248	44 %
Total	559	100 %

Quels autres motifs ont été évoqués ?

Plusieurs réponses possibles - Question ouverte recodée

	Nb	%
Non réponse	5	11 %
Pour les études / formation	21	46 %
Pour le code / permis	7	15 %
Pour sociabiliser l'enfant	9	20 %
Divers	3	7 %
Hors sujet	3	7 %
Total	46	100 %

6. Pour les gardes régulières, comment faites-vous garder vos enfants ?

Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
Non réponse	103	18 %
Crèche	117	21 %
Nounou (assistante maternelle)	117	21 %
Garde périscolaire à l'école	100	18 %
L'autre parent de l'enfant	75	13 %
Vos autres enfants	13	2 %
Autre membre de votre famille	175	31 %
Amis/voisins	92	16 %
Autre	33	6 %
Total	559	100 %

Quels autres modes de gardes évoqués en régulier ?

Question ouverte recodée

	Nb	%
Non réponse	1	3 %
Centre aéré / de loisirs / social	23	70 %
Baby-sitter	2	6 %
Divers	4	12 %
Hors sujet ou manque de précision	3	9 %
Total	33	100 %

Le choix a été fait d'intégrer les 5 réponses relatives aux gardes collectives (halte garderie notamment) dans les crèches (attribution de 5 unités supplémentaires dans l'item "crèche" de la question précédente). Ces réponses ne sont donc pas prises en compte dans ce dernier tableau.

Certaines de ces gardes sont-elles payantes ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>		
Non	144	26 %
Oui	318	57 %
Total	456	100 %

7. Pour les gardes occasionnelles, comment faites-vous garder vos enfants ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	76	14 %
Crèche	74	13 %
Nounou (assistante maternelle)	46	8 %
Garde périscolaire à l'école	42	8 %
L'autre parent de l'enfant	101	18 %
Vos autres enfants	20	4 %
Autre membre de votre famille	294	53 %
Amis/voisins	143	26 %
Autre	19	3 %
Total	559	100 %

Quels autres modes de gardes évoqués en occasionnel ?
Question ouverte recodée

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	1	5 %
Centre aéré / de loisirs / social	9	47 %
Baby-sitter	7	37 %
Divers	2	11 %
Total	19	100 %

De la même façon que dans la question précédente, le choix a été fait d'intégrer les 6 réponses relatives aux gardes collectives (halte garderie notamment) dans les crèches.

Certaines de ces gardes sont-elles payantes ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	8	
Non	284	51 %
Oui	191	34 %
Total	483	100 %

8. Combien dépensez-vous chaque mois pour faire garder vos enfants (après avoir déduit les aides financières, si vous en avez) ?
Moyenne = 87,5 € Ecart-type = 131,0 €

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	180	32 %
0 €	73	13 %
De 1 à 49 €	107	19 %
De 50 à 99 €	84	15 %
De 100 à 299 €	90	16 %
300 € et plus	25	4 %
Total	559	100 %

L'écart observé sur les montants mensuels est conséquent : ils passent de 0 € à 1 457 €. Malgré la précision mentionnée entre parenthèses, certaines personnes n'ont peut être pas déduit les aides financières ou les réductions d'impôts dues à la garde des enfants, alors que d'autres l'ont fait. Il faut donc être vigilant sur la lecture de ces résultats.

À savoir qu'une personne a donné le montant de l'école privée (annotation), sa réponse a donc été supprimée. Ce cas illustre un autre potentiel biais de cette question.

De plus, certaines personnes ont donné des fourchettes de coûts. Dans ce cas, c'est la valeur centrale qui a été retenue et saisie.

9. Avez-vous perçu des aides financières pour la garde de vos enfants ce mois ci ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	46	8 %
Non	321	57 %
Oui	192	34 %
Total	559	100 %

Si OUI, lesquelles ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	4	2 %
PAJE (de la CAF)	165	86 %
AGEPI (de Pôle Emploi)	0	0 %
CARED (de la Région)	1	<1 %
APRE (du référent RSA)	4	2 %
Autre	10	5 %
Je ne sais pas laquelle	10	5 %
Total	192	100 %

Parmi les autres aides citées : 6 sont des aides facultatives (Caf, CCAS ou Conseil Général), 3 sont des aides qui ne sont pas spécifiques ou prévues pour les gardes d'enfants et les 2 dernières n'ont pas fait l'objet d'une précision.

10. Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	82	15 %
Non	65	12 %
Oui	412	74 %
Total	559	100 %

11. Quels sont les mots qui décrivent le mieux ce que vous ressentez quand vous laissez vos enfants à quelqu'un ? (là où vous les laissez le plus souvent)

Plusieurs réponses possibles

	Nb	% obs.
Non réponse	28	5 %
Confiance	426	76 %
Soulagement	67	12 %
À l'aise	121	22 %
Un vide	113	20 %
Culpabilité	89	16 %
Inquiétude	100	18 %
Angoisse	48	9 %
Autre	39	7 %
Total	559	100 %

Quels autres mots cités par les personnes ?

Question ouverte recodée

	Nb	%
Un ou d'autres mots positifs	15	38 %
Un ou d'autres mots négatifs	11	28 %
Un ou des mots positifs et négatifs	3	8 %
Hors sujet	10	26 %
Total	39	100 %

Mots utilisés par les personnes pour décrire ce qu'elles ressentent quand elles laissent leurs enfants :

Tableau déterminé à partir des Q11 et Q11b

	Nb	%
Non réponse	28	5 %
Positif	293	52 %
Négatif	74	13 %
Les deux	162	29 %
Hors sujet	2	<1 %
Total	559	100 %

12. Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ?

Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
Non réponse	73	9 %
Non	363	47 %
Oui, pour les gardes régulières	196	25 %
Oui, pour les gardes occasionnelles	219	28 %
Total	772	100 %

Cette question est à choix multiple mais les personnes ne peuvent cocher simultanément que les items "Oui, pour les gardes régulières" et "Oui, pour les gardes occasionnelles" (79 personnes concernées).

Si oui la ou laquelle(s) ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	7	2 %
Pas envie de me séparer des mes enfants	51	15 %
Pas de place disponible	145	43 %
Trop cher	160	48 %
Trop éloigné de mon domicile/ lieu de travail	46	14 %
Horaires inadaptés	113	34 %
Autre	48	14 %
Total	336	100 %

Cette question concerne uniquement les 336 personnes ayant répondu "Oui, pour les gardes régulières" **et/ou** "Oui, pour les gardes occasionnelles", à la question précédente.

Quels autres difficultés évoquées ?
Plusieurs réponses possibles - Question ouverte recodée

	Nb	% obs.
<i>Non réponse</i>	1	2 %
Pas confiance	5	10 %
Entourage pas disponible pour les garder	22	46 %
Difficile adaptation de l'enfant	4	8 %
Besoins qui ne coïncident pas aux exigences des ASMAT	2	4 %
Pas de solutions en urgence	4	8 %
Inadaptation à la santé de l'enfant	4	8 %
Hors sujet ou manque de précisions	7	15 %
Total	48	100 %

13. Est ce que ces difficultés vous obligent à renoncer à ce que vous aviez prévu de faire ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	68	17 %
Non	56	14 %
Oui	285	70 %
Total	409	100 %

Cette question concerne les 409 personnes qui n'ont pas coché "Non" à la question 12.

Pour ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	17	6 %
Pour vos activités personnelles	151	53 %
Pour vos activités/projets professionnels	212	74 %
Total	285	100 %

Cette question concerne les 285 personnes qui ont coché "Oui" à la question précédente.

14. Est-ce que le conseiller qui vous accompagne dans le cadre du RSA vous soutient dans vos démarches de garde d'enfant ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	79	10 %
Non, pas du tout	301	39 %
Oui, un peu	96	12 %
Oui, beaucoup	55	7 %
Je ne le connais pas	241	31 %
Total	772	100 %

Certaines personnes ont coché à la fois "Je ne le connais pas" et "Non, pas du tout". Dans ce cas, c'est l'item "Je ne le connais pas" qui a été retenu lors de la saisie.

A noter que 4 personnes n'ont pas répondu ou ont coché "non, pas du tout" mais ont précisé en annotation qu'elles n'avaient pas pris l'initiative d'aborder le sujet avec leur conseiller.

ET SUR VOS SOUHAITS
15. Si vous aviez le choix et les moyens, choisiriez-vous de :

Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	47	6 %
Rester à la maison	128	17 %
Travailler à temps plein	268	35 %
Travailler à temps partiel	361	47 %
Total	772	100 %

Si elles en avaient le choix et les moyens, les personnes choisiraient de :

Tableau déterminé à partir d'un retraitement de la Q15

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	49	6 %
Rester à la maison	116	15 %
Travailler à temps plein	246	32 %
Travailler à temps partiel	341	44 %
Travailler à temps plein ou à temps partiel	20	3 %
Total	772	100 %

Travailler	607	79 %
-------------------	-----	------

Initialement, les personnes ne pouvaient donner qu'une seule réponse à cette question. Cependant, lors de la saisie, il a été constaté que plusieurs personnes avaient coché deux modalités. La question a donc été modifiée pour autoriser les réponses multiples et ainsi prendre en compte l'ensemble des réponses renseignées.

Les 10 personnes qui ont coché simultanément "rester à la maison" et "travailler à temps partiel" ont été prises en compte dans "travailler à temps partiel".

Les 2 personnes qui ont coché simultanément "rester à la maison" et "travailler à temps plein" ont été prises

16. Par qui aimeriez-vous faire garder vos enfants ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	75	10 %
Crèche	248	32 %
Nounou (assistante maternelle)	190	25 %
Garde périscolaire à l'école	152	20 %
L'autre parent de l'enfant	77	10 %
Vos autres enfants	15	2 %
Autre membre de votre famille	198	26 %
Amis/voisins	63	8 %
Autre	27	3 %
Je ne souhaite pas faire garder mes enfants	87	11 %
Total	772	100 %

Quels autres modes de gardes évoqués en souhait ?
Question ouverte recodée

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	2	7 %
Centre aéré / de loisirs / social	14	52 %
Baby-sitter	2	7 %
Faire garder à domicile ou sur le lieu de travail	4	15 %
Divers	3	11 %
Hors sujet	2	7 %
Total	27	100 %

Les modes de gardes
Tableau déterminé à partir des Q6, Q7 et Q16

	Gardes régulières	%	Gardes occasionnelles	%	Souhaits de gardes	%
<i>Non réponse</i>	103	18 %	76	14 %	75	10 %
Crèche	117	21 %	74	13 %	248	32 %
Nounou (assistante maternelle)	117	21 %	46	8 %	190	25 %
Garde périscolaire à l'école	100	18 %	42	8 %	152	20 %
L'autre parent de l'enfant	75	13 %	101	18 %	77	10 %
Vos autres enfants	13	2 %	20	4 %	15	2 %
Autre membre de votre famille	175	31 %	294	53 %	198	26 %
Amis/voisins	92	16 %	143	26 %	63	8 %
Autre	33	6 %	19	3 %	27	3 %
Je ne souhaite pas faire garder mes enfants					87	11 %
Total	559	100 %	559	100 %	772	100 %

QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SITUATION PREFOSSIONNELLE
17. Est ce que vous travaillez actuellement ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	2	<1%
Non	472	61%
Oui	298	39%
Total	772	100%

Les questions 18 et 19 concernent les 472 personnes ayant coché "Non" à cette question.
Les questions 20, 21 et 22 concernent les 298 personnes ayant coché "Oui" à cette question.

18. Si NON, pour quelles raisons ?

Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	24	5%
Je ne cherche pas de travail pour le moment	77	16%
Pas d'offres d'emploi	149	32%
Difficultés à faire garder mes enfants	156	33%
Difficultés de transport pour aller au travail	107	23%
Difficultés de santé	56	12%
Autre	103	22%
Total	472	100%

Quels autres motifs évoqués ?

Plusieurs réponses possibles - Question ouverte recodée

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	5	5%
Enceinte, congé maternité / parental	34	33%
En études ou formation	21	20%
Perte d'emploi récente	4	4%
Cherche une formation	5	5%
Pas de permis	7	7%
Difficultés liées au logement	5	5%
Difficultés liées à la santé de l'enfant	3	3%
Situation familiale difficile	7	7%
Problème de langue	3	3%
Divers	2	2%
Hors sujet ou manque de précision	9	9%
Total	103	100%

19. Si NON, avez-vous déjà travaillé ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	49	10%
Non, jamais	86	18%
Oui	337	71%
Total	472	100%

Depuis combien de temps votre dernier emploi s'est-il terminé ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	17	5%
Moins de 6 mois	55	16%
Entre 18 et 6 mois	69	20%
Entre 3 ans et 18 mois	73	22%
Plus de 3 ans	123	36%
Total	337	100%

Au plus ancien, le dernier emploi date de février 1990 et au plus récent d'août 2013.

20. Si OUI, vous travaillez :

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	12	4%
À temps plein	98	33%
À temps partiel	188	63%
Total	298	100%

21. Si OUI, est-ce que vous travaillez sur des horaires "décalés" ?

(avant 8h du matin, après 18h le soir, la nuit, le week-end ou les jours fériés)

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	14	5%
Non, jamais	117	39%
Oui, rarement	36	12%
Oui, souvent	68	23%
Oui, toujours	63	21%
Total	298	100%

22. Si OUI, est-ce que vos horaires de travail sont hachés tout au long de la journée ?

(exemple : travail le lundi de 12h-14h et de 16h-17h)

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	50	17%
Non, jamais	143	48%
Oui, rarement	31	10%
Oui, souvent	38	13%
Oui, toujours	36	12%
Total	298	100%

QUELQUES QUESTIONS SUR VOTRE SITUATION PERSONNELLE
23. Vous êtes :

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	2	<1%
Une femme	749	97%
Un homme	21	3%
Total	772	100%

24. Avez-vous :

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	9	1%
Moins de 25 ans	146	19%
25 ans et plus	617	80%
Total	772	100%

25. Avez-vous un diplôme ou une qualification ?
Plusieurs réponses possibles

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	9	1%
Aucun	193	25%
Le Brevet des Collèges	187	24%
Un CAP ou BEP (ou équivalence)	264	34%
Un Baccalauréat ou plus	255	33%
Une autre qualification (Bafa, secourisme, etc.)	125	16%
Total	772	100%

Quelle(s) qualification(s) supplémentaire(s) évoquée(s) ?
Plusieurs réponses possibles - Question ouverte recodée

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	15	12%
Bafa ou BAFD	37	30%
Formation(s) de secourisme	65	52%
Formation engagée mais diplôme non obtenu	17	14%
Qualification supplémentaire acquise dans le domaine de travail	6	5%
Divers ou manque de précisions	7	6%
Total	125	100%

Un important recodage a été effectué sur cette question. Certaines personnes avaient mentionné ici l'intitulé exact de leur fonction et/ou formation, dans ce cas, le niveau équivalent a été pris en compte dans la question précédente. D'autres personnes ont tenu à préciser le diplôme obtenu, leur réponse n'a pas fait l'objet d'un recodage. **Seules les qualifications qui ne font pas l'objet d'un diplôme ont été prises en compte dans cette question.**

Niveau du diplôme le plus haut obtenu :
Tableau déterminé à partir des Q25 et Q25b

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	9	1%
Aucun	193	25%
Seule une qualification a été évoquée	16	2%
Le Brevet des collèges (ou équivalent)	75	10%
Un CAP ou BEP (ou équivalent)	224	29%
Un Baccalauréat ou plus	255	33%
Total	772	100%

Ce tableau est issu d'un recodage (par formule). Seul le niveau du diplôme le plus haut obtenu a été conservé. Nous avons ajouté l'item "Seule une qualification a été évoquée" pour 16 personnes qui n'avaient rien renseigné hormis leur qualification.

27. Pour vous, vous déplacer c'est :

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	8	1%
Facile	403	52%
Difficile	361	47%
Total	772	100%

Si c'est difficile, pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles - Question ouverte recodée

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	19	5%
Pas de véhicule	91	25%
Pas de permis	140	39%
Coûts liés au véhicule (carburant, réparations, etc.)	50	14%
Transports en commun mal adaptés	38	11%
Difficultés liées aux enfants	22	6%
Autres	50	14%
Total	361	100%

Parmi les autres items renseignés, nous retrouvons des difficultés de santé rendant la mobilité compliquée pour la personne, des variables qui ne permettent pas de se faire une opinion, il est de fait compliqué de gérer la situation, tant cette situation ne permet pas de sentir des dossiers brûlants que comporte un tel soutien au régime

28. Avez-vous rempli le questionnaire avec l'aide de votre référent RSA ?

	Nb	%
<i>Non réponse</i>	4	<1%
Non	739	96%
Oui	29	4%
Total	772	100%

Tris croisés issus de Sphinx®, adaptés suite au Comité de pilotage du 16 septembre 2013

Croisement entre l'âge et le diplôme le plus haut obtenu par le répondant

Quel âge avez-vous ?

Avez-vous un diplôme ou une qualification ?

Âge / Diplôme	Aucun	Le Brevet des Collèges	Un CAP ou BEP	Un Baccalauréat ou plus	Une autre qualification (Bafa, secourisme, etc.)	TOTAL
Moins de 25 ans	35	59	56	29	23	202
25 ans et plus	158	124	204	223	100	809
TOTAL	193	183	260	252	123	1011

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (4 degrés de liberté).

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Croisement entre le diplôme et le mode de gardes régulières

Avez-vous un diplôme ou une qualification ?

Pour les gardes régulières, comment faites-vous garder vos enfants ?

Diplôme / Mode de garde régulière	Non réponse	Crèche	Nounou (assistante maternelle)	Garde périscolaire à l'école	L'autre parent de l'enfant	Vos autres enfants	Autre membre de votre famille	Amis/voisins	Autre	TOTAL
Aucun	95	30	8	19	14	4	35	25	7	237
Le Brevet des Collèges	76	28	28	21	19	2	44	23	6	247
Un CAP ou BEP	99	38	52	36	25	4	67	33	14	368
Un Baccalauréat ou plus	87	34	58	46	29	3	68	27	12	364
Une autre qualification (Bafa, secourisme, etc.)	43	23	25	19	16	3	30	17	10	186
TOTAL	400	153	171	141	103	16	244	125	49	1402

La dépendance est significative. La p-valeur est de 1,2 % (32 degrés de liberté).

Croisement entre le moment depuis lequel le répondant vit seul et s'il travaille ou non actuellement

Depuis quand vivez-vous seul(e) avec vos enfants ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Depuis quand / Travail	Non	Oui	TOTAL
Depuis toujours	165	39	204
Moins de 1 an	120	131	251
Entre 1 an et 3 ans	108	96	204
Plus de 3 ans	64	26	90
TOTAL	457	292	749

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (3 degrés de liberté).

Croisement entre l'âge du répondant et s'il travaille ou non actuellement

Quel âge avez-vous ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Âge / Travail	Non	Oui	TOTAL
Moins de 25 ans	114	31	145
25 ans et plus	353	264	617
TOTAL	467	295	762

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (1 degré de liberté).

Croisement entre le fait de faire garder ses enfants ou non et si le répondant travaille ou non actuellement

Est-ce qu'il vous arrive de faire garder vos enfants ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Garde / Travail	Non	Oui	TOTAL
Non	154	58	212
Oui	256	219	475
A coché non mais a répondu aux questions suivantes	39	7	46
TOTAL	449	284	733

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (2 degrés de liberté).

Croisement entre le fait de travailler actuellement ou non et la satisfaction quant aux gardes des enfants

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ?

Travail / Satisfaction	Non	Oui	TOTAL
Non	47	212	259
Oui	18	199	217
TOTAL	65	411	476

La dépendance est très significative. La p-valeur est de 0,2 % (1 degré de liberté).

Croisement entre le fait de rencontrer des difficultés pour la garde des enfants et le fait de travailler ou non

Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Difficultés / Travail	Non	Oui	TOTAL
Non	208	154	362
Oui, pour les gardes régulières	138	58	196
Oui, pour les gardes occasionnelles	134	85	219
TOTAL	480	297	777

La dépendance est significative. La p-valeur est de 1,1 % (2 degrés de liberté).

Croisement entre le fait de travailler ou non et le mode de gardes régulières choisi

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Pour les gardes régulières, comment faites-vous garder vos enfants ?

Travail / Garde régulière	Crèche	Nounou (assistante maternelle)	Garde périscolaire à l'école	L'autre parent de l'enfant	Vos autres enfants	Autre membre de votre famille	Amis/voisins	Autre	TOTAL
Non	78	36	33	35	8	90	56	12	348
Oui	39	80	67	40	5	85	36	21	373
TOTAL	117	116	100	75	13	175	92	33	721

 La dépendance est très significative. $\chi^2 = 48,41$, ddl = 7, 1-p = >99,99 %.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Croisement entre la perception ou non d'aides financières pour la garde des enfants et le fait de travailler ou non

Avez-vous perçu des aides financières pour la garde de vos enfants ce mois ci ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Aide financière / Travail	Non	Oui	TOTAL
Non	197	124	321
Oui	91	100	191
TOTAL	288	224	512

La dépendance est très significative. La p-valeur est de 0,3 % (1 degré de liberté).

Croisement entre le fait de travailler ou non et le plus haut niveau de diplôme obtenu

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Avez-vous un diplôme ou une qualification ?

Travail / Diplôme	Aucun	Le Brevet des Collèges	Un CAP ou BEP	Un Baccalauréat ou plus	Une autre qualification (Bafa, secourisme, etc.)	TOTAL	TOTAL
Non	157	117	140	122	63	599	603
Oui	35	70	124	133	62	424	428
TOTAL	192	187	264	255	125	1023	1031

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (4 degrés de liberté).

Croisement entre le fait de travailler ou non et la satisfaction globale des gardes d'enfants

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ?

Travail / Satisfaction	Non	Oui	TOTAL
Non	47	212	472
Oui	18	199	298
TOTAL	65	411	770

La dépendance est très significative. La p-valeur est de 0,2 % (2 degrés de liberté).

Croisement entre le mode de garde régulière et la satisfaction globale de ces gardes

Pour les gardes régulières, comment faites-vous garder vos enfants ?

Globalement, êtes-vous satisfait(e) de ces gardes pour vos enfants ?

Garde régulière / Satisfaction	Non	Oui	TOTAL
Crèche	12	101	113
Nounou (assistante maternelle)	12	103	115
Garde périscolaire à l'école	12	83	95
L'autre parent de l'enfant	5	55	60
Vos autres enfants	3	8	11
Autre membre de votre famille	20	128	148
Amis/voisins	24	54	78
Autre	3	27	30
TOTAL	91	559	650

La dépendance est très significative. La p-valeur est de 0,1 % (7 degrés de liberté).

Croisement entre le mode de vie souhaité et le fait de travailler ou non

Si vous aviez le choix et les moyens, que choisiriez-vous de faire ?

Est ce que vous travaillez actuellement ?

Souhaité / Travail	Non	Oui	TOTAL
Rester à la maison	77	50	127
Travailler à temps plein	156	112	268
Travailler à temps partiel	245	116	361
TOTAL	478	278	756

La dépendance est significative. La p-valeur est de 3,7 % (2 degrés de liberté).

Croisement entre le mode de vie souhaité et les raisons pour lesquelles le parent ne travaille pas

Si vous aviez le choix et les moyens, que choisiriez-vous de faire ?

Si vous ne travaillez pas, pour quelle(s) raison(s) ?

Souhaité / Raisons	Je ne cherche pas de travail pour le moment	Pas d'offres d'emploi	Difficultés à faire garder mes enfants	Difficultés de transport pour aller au travail	Difficultés de santé	Autre	TOTAL
Rester à la maison	29	13	13	11	12	21	99
Travailler à temps plein	11	66	55	31	12	30	205
Travailler à temps partiel	38	70	92	66	32	53	351
TOTAL	78	149	160	108	56	104	655

La dépendance est très significative. La p-valeur est inférieure à 0,01 % (10 degrés de liberté).

Présentation du guide d'entretien

Avant l'entretien : détails sur la *prise de contact*

Au préalable de l'entretien en lui-même, il faut être attentif aux circonstances de la prise de contact avec l'individu. Il existe deux possibilités :

- Coupon-réponse attendant au questionnaire ;
- Mise en relation par un professionnel.

Dans les 2 cas, l'enquêteur devra prendre contact par téléphone et/ou par mail avec la personne. Cet échange est important, il instaure le cadre de l'interaction, c'est-à-dire qu'il va situer socialement les individus. Il faudra répondre à trois questions fondamentales : qui me parle ? qui suis-je pour lui ? que me veut-il ? Il s'agit de situer la demande, ce qui nécessite quelques précautions, pour contrôler certains biais, inhérents à cette méthode.

1. Précautions pour le premier contact téléphonique

- Se présenter sans nécessairement présenter sa fonction, mettre en avant le fait que l'on appartient à une association;
- Rappeler l'intermédiaire par lequel le numéro a été obtenu;
- Demander si la personne se souvient du questionnaire;
- Lui rappeler qu'elle s'était proposée pour un entretien²⁴;
- Expliquer le pourquoi de la demande, présenter l'étude;
- Être sur que la personne comprend l'objet de l'appel et que la date et l'heure soient notées²⁵;
- Dire que l'on va envoyer un sms pour confirmer la date, l'heure et le lieu.

2. La présentation de l'étude

Avant de rentrer dans des explications, il convient de s'assurer de ce que le jeune sait de l'étude. Le relais par lequel il a rempli le questionnaire ou donné ses coordonnées lui a peut-être donné des informations. Pour éviter des contre-sens possible, préjudiciables à la suite des échanges, il faut pouvoir présenter en quelques mots la démarche :

« On réalise une étude sur des parents seuls qui perçoivent le RSA majoré. On s'intéresse aux modes de garde, au travail (ou à son absence) et à votre organisation en générale. Nous avons commencé par faire passer des questionnaires et puis maintenant nous aimerions pouvoir discuter avec vous pour comprendre comment vous vous organiser. Votre avis nous intéresse.»

Quel sont les objectifs des entretiens en terme de données ?

- Le parcours (familial, social, etc.), inscrit dans un contexte particulier ;
- Les liens ou l'absence de lien entre mode de garde et emploi, entre situation personnelle et mode de garde/emploi.

Ces données que nous recherchons se croisent et doivent être interrogées dans un même mouvement. Pour appréhender ces matériaux, nous pouvons procéder à des entretiens qui cherchent à établir une chronologie sociale et familiale de vie. Cela doit permettre d'agencer des temporalités (passé/présent/futur) qui traversent l'individu et qui nous permettront de capter les matériaux que nous cherchons, tout en laissant suffisamment d'espace pour que l'entretien ne soit pas directif.

²⁴ Utiliser le mot discussion si nécessaire, le terme entretien étant polysémique et possédant des connotations relatives à l'emploi et au travail social. Pour que l'interaction soit détendue, pour que des interstices sociaux se créent entre deux inconnus, il convient de ne pas trop formaliser les circonstances de l'échange.

²⁵ Il est important de fixer les modalités de façon claire : l'heure donnée est l'heure de rencontre entre l'interviewé et l'intervieweur, par l'heure à partir de laquelle la personne peut se présenter.

Le parcours

- Age
- Nombre d'enfant
- Diplôme
- Emploi
- Date d'emménagement + cause(s)

→ **Composition familiale ? Dernier diplôme obtenu ? Dernier emploi/ emploi actuel ? Depuis quand réside-t-elle ici ? Pourquoi ?**

Les enfants et les modes de garde

- Combien avez-vous d'enfants ? Quel âge ont-ils ?
- Comment les faites vous garder ? Que pensez-vous des modes de garde auxquels vous avez accès ?
- Que ressentez-vous lorsque vous faites garder votre enfant ? Pouvez-vous me parler du lien qui existe entre lui et vous ? Est-ce difficile de le laisser ? Pourquoi ? Quelles sont les raisons qui vous poussent à le faire garder ?
- Votre façon d'éduquer est-elle en accord avec les modes de garde que vous utilisez ?
- Questionner la place de l'informelle dans la garde d'enfants (amis/famille/ex conjoint, etc.).

→ **Quelle est votre situation vis-à-vis des modes de garde aujourd'hui ? Que pensez-vous des modes de garde auxquels vous avez accès ? Comment choisissez-vous les modes de garde que vous utilisez pour vos enfants ? Quelle serait la situation idéale pour vous ?**

L'emploi

- Êtes-vous en emploi ? Quel type de contrat ? Depuis combien de temps ? Cet emploi vous convient-il ? Quels sont ses avantages ? Ses inconvénients ?
- Comment avez-vous trouvé cet emploi ?
- Avez-vous toujours travaillé ?
- Quel serait l'emploi idéal pour vous ?
- La garde de votre enfant a-t-elle une influence sur votre emploi ?
- Des problèmes de garde viennent-ils parfois interférer sur votre travail ?

→ **Comment conciliez-vous travail et vie familiale ?**

Rapport à l'ex conjoint

- Êtes-vous en mesure de vous entendre avec le père de l'enfant pour des questions de garde ?
- Si vous avez vécu ensemble avec l'enfant, comment procédiez-vous ?
- Avant d'être seule, aviez-vous déjà prévu de travailler comme vous le faites aujourd'hui ?
- Êtes-vous aidé par votre ex conjoint ? Matériellement, financièrement, etc.

→ **Aviez-vous prévu de faire garder vos enfants régulièrement avant votre séparation ?**

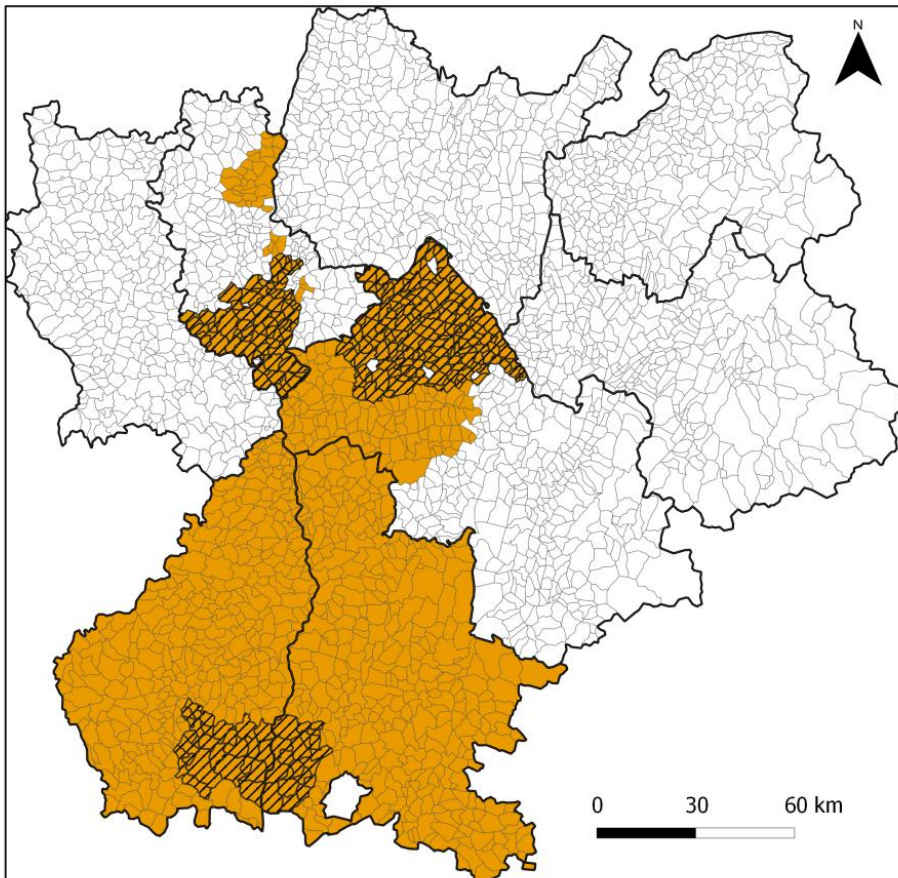
Rapport à l'assistance ?

- Quelle relation entretenez-vous avec votre référent RSA ? Êtes-vous à l'aise lorsque vous échangez avec lui ?
- De quelles autres aides bénéficiez-vous ?

→ **Estimez-vous être soutenue par rapport à la garde de vos enfants ? Par qui ? Estimez-vous être soutenue dans le maintien de vos droits ? Dans votre recherche d'emploi ou dans le maintien de votre emploi ?**

Carte des territoires investigués

Territoires investis dans le cadre de l'étude



Communes mobilisées

Par questionnaire



Par entretien



*Découpage communal décidé en comité de pilotage de l'étude "mode de garde et précarité".
Conception / réalisation : Flora Perrier, MRIE,
novembre 2013.*

Bibliographie

- Arborio A.M. & Fournier P., 2008, « L'enquête et ses méthodes. L'observation directe », Armand Colin, pp. 82-97.
- Arnold C., Donné S., Mathieu F., 2013, « Les allocataires du RSA fin juin 2012 », *Étude et résultats*, (Drees, Caf), p.3.
- Beillan V., 1991, « La garde des enfants : des pratiques socialement différenciées », *Sociétés contemporaines*, n°8, pp. 101-106.
- Blazy M., Deligne I., Roux-Levrat J. & Mauvais P. ; 2012 ; « La parentalité accompagnée » ; Éditions Erès.
- Boyer D. (coord.), 2011, « L'accueil du jeune enfant. Données statistiques », Observatoire National de la Petite Enfance.
- Campéon A., Le Bihan B. et Martin C., 2005, « Expérimentation d'une offre de garde face aux horaires de travail atypiques et flexibles », *Recherches et Prévisions*, n°80, pp.25-40.
- Castel R., 1991, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », In « *Face à l'exclusion. Le modèle français* », Éditions Esprit, pp. 137-168.
- Chardon O., Daguet F., Vivas É., 2008, « Les familles monoparentales – Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première*, n°1195.
- Daniel A., 2004, « La prise en charge de la garde des jeunes enfants par l'aide informelle », *Recherches et Prévisions*, n°79, pp.49-61.
- Davie E., 2012, « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première*, n°1419.
- Deligne I. ; 1995 ; « Grandir ensemble parents et tout-petits » ; Éditions Quart-Monde.
- Eydoux A. & Letablier M.T., 2007, « Les familles monoparentales en France », *Rapport de recherche*, Centre d'études de l'emploi, n°36.
- Guillot O., Jankeliowitch-Laval É. & Reinstadler A., 1997, « La garde des jeunes enfants dont la mère travaille. Résultats d'une enquête menée dans le département de Meurthe-et-Moselle », *Recherches et Prévisions*, n°49, pp.59-66.
- Guillot O., 2002, « Une analyse du recours aux services de garde d'enfants », *Économie et Statistique*, n°352-353.
- Kern S., Le Normand M.T., Lequette C., Pouget G. & Zorman M., 2011, « Parler bébé. Un programme de prévention du développement précoce du langage », *A.N.A.E.*, n°112.-113.
- Math A. & Renaudat E., 1997, « Développer l'accueil des enfants ou créer de l'emploi ? Une lecture de l'évolution des politiques en matière de modes de garde », *Recherches et Prévisions*, n°49, pp.5-17.
- Neyrand G., 2005, « Monoparentalité et précarité », *Empan*, n°60, pp.51-57.
- Soulard S., 2012, « L'accès à un mode de garde pour le public en précarité », *Dossier d'expertise technique*, Relais d'Assistantes Maternelles de Saint-Fons.

Éditeur : LA MISSION REGIONALE D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION
ASSOCIATION LOI 1901
14 RUE PASSET – 69007 LYON

Directrice de la publication :
ANNAÏG ABJEAN

Étude coordonnée par :
FLORA PERRIER, CHARGÉE DE MISSION
FRANCIS VERNÈDE, CHARGE DE MISSION

Avec la collaboration de :
SIMON GÉRAUD, CHARGE DE MISSION
et de
ARIELLE LAGNIET, STAGIAIRE (MASTER INFORMATIQUE DECISIONNELLE ET STATISTIQUES A L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2)

Avec le soutien financier de :

Conseil Régionale Rhône-Alpes



Conseil Général de
l'Ardèche



CAF de l'Ardèche



Conseil Général de
la Drôme



CAF de la Drôme



Conseil Général de
l'Isère



CAF de l'Isère



Conseil Général du
Rhône



CAF du Rhône



CREDITS PHOTOGRAPHIQUES : FLORA PERRIER
CONCEPTION GRAPHIQUE : NICOLE AYED, MRIE
DATE DE PARUTION : MARS 2014



14 rue Passet
69007 LYON

Tél. 04 37 65 01 93

Fax 04 37 65 01 94

mrie@mrie.org

www.mrie.org

